



PLAN STRATEGIQUE 2022-2026



TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	3
AVANT-PROPOS	5
MANDAT, VISION ET MISSION	8
NOS VALEURS ET PRINCIPES	10
RESUME EXECUTIF	11
CHAPITRE I : ANALYSE DE LA SITUATION	12
I.1. DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL DE LA CRB	12
I.1.1 Fonctionnement des organes et structures	12
I.1.2. Gestion des Ressources Humaines	1
I.1.3. Finances.....	1
I.1.4 Mobilisation des Ressources	1
I.2. LES VULNERABILITES DANS LES COMMUNAUTES	2
I.2.1. La situation socio-économique	2
I.2.2. Sécurité alimentaire et nutrition	3
I.2.3. Santé.....	4
I.2.4. Habitat, accès à l'eau potable et l'assainissement	5
I.2.5. Education.....	6
I.2.6. Résolution Pacifique des Conflits et Solidarité communautaire	6
I.2.7. Protection et inclusion	6
I.2.8. Protection de l'environnement, gestion des urgences et Migrations	7
I.2.9. Sécurité routière et premiers secours dans la communauté	8
CHAPITRE II : METHODOLOGIE	10
II.1. APPRECIATION INITIALE	10
II.2. ANALYSE DOCUMENTAIRE	11
CHAPITRE III. PRIORITES STRATEGIQUES POUR 2022-2026	15
III. 1. DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL	15
III. 2. DOMAINES D'INTERVENTION PROGRAMMATIQUE	31
III.2.1. PREPARATION ET REPOSE AUX CATASTROPHES.....	31
III.2.2. SANTE COMMUNAUTAIRE, EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT.....	34
III.2.3. LA SANTE ECONOMIQUE DES MENAGES ET ASSISTANCE SOCIALE	40
III.2.4. PROTECTION, COHESION SOCIALE ET CULTURE DE PAIX	43
CHAPITRE IV. PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE 2022-2026	46

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ADRN	: Appui au Développement Rural Durable pour la Nutrition
AEP	: Adduction d'Eau Potable
ATPC	: Assainissement Total Piloté par la Communauté
BDRT	: Branch Disaster Response Team
BIF	: Burundi International franc
BOCA	: Branch Organizational Capacity Evaluation
BRB	: Banque de la République du Burundi
CAH	: Cadre d'Action de Hyogo
CAS	: Cadre d'Action de Sendai
CRRRC	: Comité Communautaire de Réduction des Risques de Catastrophes
CDRT	: Communal Disaster Response Team
CDS	: Centre de Santé
CEA	: Community Engagement and Accountability
CP	: Comité Provincial
CR	: Croix-Rouge
CRB	: Croix-Rouge du Burundi
CRCR	: Croix-Rouge/Croissant Rouge
CREC	: Communication des Risques et Engagement Communautaire
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DIH	: Droit International Humanitaire
DIH	: Droit International Humanitaire
EC	: Equivalant céréales
ECCO	: Evaluation et Certification des Capacités Organisationnelles
ECCO	: Evaluation et certification des capacités organisationnelles
ECOB	: Evaluation des capacités organisationnelles des Branches
ECOSAN	: Ecological Sanitation
EVC	: Evaluation des Vulnérabilités et des Capacités
EVCA	: Evaluation des Vulnérabilités et Capacités Améliorée
FAN	: Foyer d'Apprentissage Nutritionnel
FAO	: Food and Agriculture Organization

FARN	: Foyer d'apprentissage et de réhabilitation Nutritionnelle
FDAL	: Fin de la Défécation à l'Air Libre
FICR	: Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
FOSA	: Formation Sanitaire
GASCs	: Groupement d'Agents de Santé Communautaire
HCR	: High Commissioner for Refugees
IGEBU	: Institut Géographique du Burundi
IGR	: Initiative Génératrice des Revenus
IPC	: Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
ISTEEBU	: Institut des Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi
IT	: Information and Technology
LDRT	: Local Disaster Response Team
MAM	: Malnutrition Aiguë Modérée
MILDA	: Moustiquaire Imprégnée d'Insecticides à Longue Durée d'Action
MM	: Ménages Modèles
NDRT	: National Disaster Response Team
NH	: Normes Humanitaires
OCHA	: Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OEV	: Orphans and other Vulnerable Children
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONGs	: Organisations Non Gouvernementales
OS	: Objectif Stratégique
PDI	: Personne Déplacée Interne
PEAS	: Prévention de l'Exploitation et Abus Sexuels
PF	: Principes Fondamentaux
PHAST	: Participatory Hygiene and Sanitation Transformation
PIB	: Produit Intérieur Brut
PMER	: Planning, Monitoring, Evaluation and Reporting
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PS	: Plan Stratégique
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RDC	: République Démocratique du Congo
RH	: Ressources Humaines
RLF	: Rétablissement des Liens Familiaux
RNOMD	: Rapport National des OMD
ROI	: Règlement d'Ordre Intérieur
RRC	: Réduction des Risques de Catastrophes
SAP	: Système d'alerte précoce
SCEPs	: Système de Collecte des Eaux de Pluie
SIDA	: Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SJs	: Section Jeunesse

SMSPS	: Santé Mentale et Soutien Psychosocial
SN	: Société Nationale
TB	: Tuberculose
TIC	: Technologie d'Information et de Communication
TPS	: Technicien Provincial de la Santé
UCs	: Unités Collinaires
UNHCR	: United Nations High Commissioner for Refugees
UNICEF	: United Nations for Children Fund
VBG	: Violence Sexuelle et Basée sur le Genre
VH	: Valeurs Humanitaires
VIH	: Virus d'Immuno Déficience Humaine
VIH/SIDA	: Virus d'Immunodéficience/Syndrome d'Immunodéficience Acq
VSBG	: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

AVANT-PROPOS

Pour une résilience institutionnelle et communautaire

Depuis 2007, la Croix-Rouge du Burundi fonctionne sur base d'un Plan Stratégique qui constitue son tableau de bord pour la période concernée. Jusque-là, cette période allait de 3 à 4 ans. Aujourd'hui, la Société Nationale a choisi d'élaborer un Plan Stratégique sur 5 ans. La raison est bien simple : se donner le temps de mettre en œuvre et celui d'évaluer. En effet, ce nouveau cycle de planification se veut plus réaliste. Avec ses plans d'action de 2 ans, le Plan Stratégique 2022-2026 aura le mérite d'évaluer tous les deux ans le pas franchi, les défis rencontrés et fixer les perspectives. La dernière année, planchera sur les grandes priorités identifiées après deux phases d'évaluation et constituera ainsi une année d'évaluation finale de ce Plan Stratégique.

Le Plan Stratégique 2022-2026 met un accent particulier sur la résilience institutionnelle et communautaire. La Croix-Rouge du Burundi est consciente que dans sa stratégie, les deux doivent aller ensemble. En ambitionnant de contribuer efficacement à la résilience communautaire, elle a, bien entendu, conscience d'un préalable : exister d'abord. Exister dicte à la Société Nationale de mettre en place des mécanismes lui permettant d'être suffisamment forte pour accomplir la mission qui est la sienne ; celle de : **« Prévenir et alléger les souffrances humaines par la mobilisation des ressources et le renforcement des organes et structures de la Société Nationale »**

Le Plan Stratégique actuel réserve ainsi une place de choix au renforcement des organes et des structures de la SN tel que recommandé par la restructuration de la Croix-Rouge du Burundi. Les organes et les structures renforcés à tous les niveaux sont le gage de l'existence de la CRB. Elle doit mobiliser des fonds pour refuser de disparaître et rester toujours au service des plus vulnérables. De la manière, elle aura assuré sa résilience institutionnelle. Le Plan Stratégique 2022-2026 préconise un nouveau mode de mobilisation des ressources qui tient compte de l'environnement et des besoins de la CRB.

La contribution à la résilience communautaire ne doit pas rester un slogan. Loin s'en faut. Elle exige de franchir une étape : celle de mettre la main à la pâte et satisfaire à certains besoins de la communauté. Une trilogie s'impose à ce niveau. D'abord et en priorité la communauté bénéficiaire et actrice, ensuite la CRB comme facilitatrice et les différents partenaires comme pourvoyeurs de moyens financiers, techniques et des conseils. Le rôle de la communauté est très primordial car le vrai changement, la résilience réussie viendront de sa volonté et son engagement. La Croix-Rouge du Burundi n'a pas oublié d'intégrer dans cette stratégie les approches qu'offre l'Engagement Communautaire et la Redevabilité pour et tenir compte des besoins et aspirations des communautés pour les aider dans leur propre transformation pour une bonne résilience. Comme déjà expérimenté, l'approche « Ménage Modèle » reste la voie obligée pour la SN afin de parvenir à une résilience communautaire.

Au cours de la mise en œuvre de ce Plan Stratégique, la Croix-Rouge du Burundi restera attentive aux préoccupations mondiales de l'heure à savoir, entre autres, la pandémie de la COVID-19 et les effets néfastes liés au changement climatique.

Par ailleurs, les préoccupations Mouvement resteront également celles de la SN. Elle se concentrera, en effet, sur les domaines de la confiance, intégrité et transparence, son autonomisation financière, le développement de la jeunesse Croix-Rouge ainsi que la digitalisation.

La Croix-Rouge du Burundi se propose de mettre en œuvre différents programmes pour y arriver. Il est de toute évidence que l'apport, des uns et des autres, compte et que la réussite ne proviendra que d'une vive synergie d'acteurs.

Anselme KATIYUNGURUZA



Pamphile KANTABAZE



MANDAT, VISION ET MISSION

1. NOTRE MANDAT

Initier et mettre en œuvre des programmes dans le but de prévenir et d'alléger les souffrances humaines par la mobilisation et l'assistance de la communauté à travers tout le pays

2. NOTRE VISION

Une Société Nationale promotrice de la résilience institutionnelle et communautaire

3. NOTRE MISSION

Prévenir et alléger les souffrances humaines par la mobilisation des ressources et le renforcement des organes et structures de la Société Nationale

LES 7 PRINCIPES FONDAMENTAUX

Les sept Principes fondamentaux régissent l'activité de tous les employés et volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à travers le monde. Adoptés en 1965, ils définissent le cadre de leur action humanitaire et servent de référence pour promouvoir les idéaux et les valeurs humanitaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

NOS VALEURS ET PRINCIPES

Elles étayent les principes fondamentaux :

- **Les personnes :**

Nous nous employons à développer les capacités des personnes et des communautés vulnérables d'agir dans la solidarité afin de réduire les menaces pour la vie et la dignité humaines et de créer un présent et un avenir meilleurs.

- **L'intégrité :**

Nous agissons conformément à nos principes et valeurs humanitaires de façon ouverte et transparente, sans porter atteinte à nos emblèmes et à l'indépendance, l'impartialité et la neutralité qu'ils représentent.

- **La diversité :**

Nous sommes attachés à la diversité des communautés que nous servons, de nos volontaires et employés, de nos Sociétés Nationales et de nos partenaires. C'est la condition de la non-discrimination et de notre principe d'universalité.

- **Leadership :**

Nous nous efforçons de fournir une impulsion mobilisatrice et l'excellence dans nos domaines d'action essentiels en faisant connaître les questions humanitaires et la qualité de nos interventions dans le monde.

- **L'innovation :**

Nous sommes attachés à notre histoire et notre tradition communes, mais avons aussi comme devoir de trouver des solutions, novatrices et durables aux problèmes qui menacent la dignité humaine dans une société qui change.

RESUME EXECUTIF

La Croix- Rouge du Burundi est une organisation humanitaire, auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire. Elle s'est inscrite à l'école de la planification pour ne pas disperser ses énergies et cadrer son champ d'action en fonction de sa mission et du contexte. Elle entend également marquer en lettres d'or la redevabilité envers les communautés qu'elle sert et les différents partenaires avec qui elle travaille.

Ainsi, pour sa 5^{ème} fois consécutive, la Croix-Rouge du Burundi a élaboré le Plan Stratégique 2022-2026. Ce Plan Stratégique est l'émanation d'une série de cadres de réflexion autour d'une « Task Force » mise en place à cet effet. En plus, la commission a, en effet, été appuyée par la direction de la SN, la Gouvernance à différents niveaux et les partenaires Mouvement dans cette réflexion.

Ce Plan Stratégique de 5 ans met un accent particulier sur le renforcement du Développement Organisationnel. Ceci est tout à fait logique. L'assise communautaire que la Société Nationale ambitionne d'atteindre serait chimérique si elle n'était pas réellement forte. C'est dans ce cadre qu'à travers ce Plan Stratégique 2022-2026, la CRB entend fortement travailler sur les compétences et les capacités de ses organes et structures et sur le volontariat et la jeunesse. En outre, la CRB compte aussi orienter ses efforts vers la réforme de la direction des finances, la mobilisation et la gestion des ressources et davantage intégrer l'Engagement Communautaire et la redevabilité et la transparence dans ses programmes.

Par ailleurs, au travers de son Plan Stratégique 2022-2026, la Croix-Rouge du Burundi souhaite affronter, les grands défis qui ont été traduits en domaines d'intervention programmatiques à savoir :

- Préparation et réponse aux catastrophes
- Santé communautaire, eau, hygiène et assainissement
- Moyens de subsistance
- Protection, cohésion sociale et culture de paix

Soulignons enfin que ce Plan Stratégique a été conçu dans la logique de la mise en œuvre du concept « Ménage Modèle » tenant compte des recommandations formulées dans le rapport d'évaluation fait en 2016. Avec ce nouveau Plan Stratégique, les objectifs stratégiques se complètent et interagissent les uns avec les autres vers l'atteinte des dix critères de Ménage Modèle mais aussi en étroite ligne avec le Plan National de Développement du Burundi 2018-2027.

CHAPITRE I : ANALYSE DE LA SITUATION

L'analyse de la situation décline une image panoramique du contexte interne et externe de la Croix-Rouge du Burundi compte tenu de l'environnement dans lequel elle opère. Elle se base sur moult évaluations internes de la Croix-Rouge du Burundi tout en interrogeant les aspects exogènes à la Société Nationale.

Cette analyse de la situation touche aux capacités et défis en termes de développement organisationnel de la Croix-Rouge du Burundi et aux principales vulnérabilités ressenties au niveau de la communauté dans divers domaines de la vie du pays.

I.1. DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL DE LA CRB

Fin 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Croix-Rouge du Burundi a validé le contenu de la politique de restructuration de la Société Nationale. En 2021, une étude diagnostique sur la direction des finances a été commanditée et les résultats ont permis d'élaborer un plan d'action portant réforme de la Direction des Finances à la Croix-Rouge du Burundi. En outre, la SN a commandité une étude sur la perception en 2020 et des recommandations ont été définies pour améliorer son image. Plus tôt en 2017, des évaluations ECCO (Evaluation et Certification des Capacités Organisationnelles) et BOCA (Evaluation des Capacités Organisationnelles des Branches) ont été organisées. Tout au long de l'année 2021, l'Exécutif et la Gouvernance de la Croix-Rouge du Burundi ont pris leur bâton de pèlerin pour se rendre dans les Branches afin d'interroger leur fonctionnement.

Toutes ces évaluations ont convergé sur les principaux défis suivants :

- Fonctionnement des organes et structures
- Gestion des Ressources Humaines
- Finances
- Mobilisation des ressources

I.1.1 Fonctionnement des organes et structures

A tous les niveaux, les organes et structures en place émanent de la politique de restructuration de la Société Nationale. Sur le plan des organes et des structures, cette politique définit les responsabilités individuelles et collectives des membres des organes. Le grand défi est qu'aujourd'hui, ces organes et structures ne fonctionnent pas encore dans l'esprit et les lignes tracés par la politique de restructuration.

Des séances d'immersion et d'explication du contenu de la politique de restructuration ont été animées à l'endroit des membres du Comité National et des comités provinciaux. Elles devront se poursuivre au niveau communal et collinaire.

Jusqu'à-là, le désir de la SN de voir les communes encadrer les Unités Collinaires n'est pas encore réalité. Malgré l'existence d'une base de données au niveau central, il est

toujours difficile de connaître avec exactitude de façon désagrégée le nombre de volontaires et le nombre de membres. Les Unités Collinaires ne disposent pas encore systématiquement de registres des volontaires.

En plus des recommandations issues de la politique de restructuration, des outils ont été mis en place pour mesurer le niveau de performance en termes de fonctionnement des organes et des structures. Il s'agit notamment des caractéristiques d'une Société Nationale et d'un Comité National qui fonctionnent bien, les caractéristiques d'un Comité Provincial et d'une Branche qui fonctionnent bien, les caractéristiques d'un Comité Communal et d'une commune qui fonctionnent bien et les caractéristiques d'un Comité Collinaire et d'une Unité Collinaire qui fonctionnent.

I.1.2. Gestion des Ressources Humaines

Les Ressources Humaines de la CRB sont constituées des staff et volontaires. Jusque-là, la CRB compte plus de 600 000 volontaires répartis dans 2920 Unités Collinaires et plus de 2000 Sections jeunesse¹.

Les staff vont du niveau national au niveau communal en passant par le niveau provincial. Au total, la CRB compte 407 employés y compris les 119 secrétaires Communaux.

Pour les volontaires, des textes les régissant ont été adoptés mais le grand effort doit être orienté vers les stratégies de fidélisation pour les retenir étant donné qu'ils constituent la moelle épinière de la SN. Sans eux, l'assistance des plus vulnérables s'en trouverait impactée voir compromise.

I.1.3. Finances

Une étude commanditée sur la fonction de la Direction des Finances à la Croix-Rouge du Burundi a révélé certains défis. L'objectif de cette étude était d'« effectuer une évaluation diagnostique approfondie de la fonction financière de la Croix-Rouge du Burundi (CRB) dans le but ultime d'élaborer un plan d'action détaillé qui améliorerait le niveau de la Direction des finances et qui élèverait son rôle à une Direction bien structurée et pleinement active qui serait en mesure de répondre à la haute direction et aux exigences des partenaires et des autres parties prenantes » (sic)².

Le rapport de l'évaluation met en évidence un certain nombre de points sur lesquels travailler pour améliorer le statut actuel avec le statut souhaité. L'étude a identifié des problèmes avec une note d'impact élevé (c'est-à-dire importants pour les systèmes de contrôle interne et nécessitent une action immédiate), une note d'impact moyen (c'est-à-dire renforcent les systèmes de comptabilité et de contrôle interne, mais ne nécessitent pas d'action immédiate et une note d'impact faible (c'est-à-dire essentiellement de nature procédurale). Ces problèmes sont de 4 ordres. Ils sont liés à la technologie, au processus, à l'organisation et aux personnes.

I.1.4 Mobilisation des Ressources

La Croix-Rouge du Burundi est consciente que sa résilience proviendra, entre autres, de son niveau de mobilisation des ressources. Pour ce faire, une structure chargée de la mobilisation des ressources a été mise en place. Une stratégie de mobilisation des ressources existe au niveau national, provincial et communal. Cette stratégie est aussi traduite en langue nationale (Kirundi) pour permettre aux Unités Collinaires de s'y référer pour mobiliser les ressources.

¹ CRB ; base des données ; Juin 2021

² ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE DU STATUT ACTUEL 26 Mai 2021, p.5

La CRB se doit de renforcer les mécanismes de mobilisation des Ressources non seulement par les canaux habituels mais aussi par l'adoption d'autres stratégies plus novatrices pour arriver à réduire sa dépendance financière. Le maître-mot est, aujourd'hui, la mobilisation domestique des ressources.

Le Forum des IGRs (Initiatives Génératrices de Revenus) tenu en 2019 a tracé un cadre de leur création, gestion et évaluation. Ceci dans la perspective de les rendre plus rentables à tous les niveaux.

I.2. LES VULNERABILITES DANS LES COMMUNAUTES

Le Burundi est un petit pays enclavé situé entre l'Afrique Centrale et l'Afrique Orientale. Selon les projections de l'Institut des Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi, ISTEEBU, en 2020 la population burundaise était de 11.865.821 habitants (avec une densité de 426 hab/ km²) et pourrait arriver à 12.574.571 âmes fin 2021. La majorité de cette population vit de l'agriculture de subsistance, avec un niveau de production relativement faible.

L'Indice de Développement Humain établi par le PNUD en 2020 classe le Burundi au 185^{ème} rang sur 189 pays classés³.

I.2.1. La situation socio-économique

Selon les données de la Banque Mondiale, le Burundi a traversé une situation économique délicate au cours des six dernières années, notamment en raison de la baisse de l'aide extérieure depuis 2015, ce qui a entraîné des difficultés budgétaires et en matière de balance des paiements. Pour compenser la perte de ressources extérieures, le Gouvernement a fortement mobilisé les ressources intérieures mais cela n'a pas été suffisant pour répondre à une demande sociale continuellement en hausse, poussée par une croissance démographique soutenue. Le choc lié à la pandémie de COVID-19 est venu interrompre une reprise économique encore fragile et a impacté tous les comptes macroéconomiques.

La croissance économique est estimée à 0,3 % en 2020 contre 1,8 % en 2019.

Après deux années de déflation, l'inflation a atteint 7,5 % en 2020, tirée par la hausse des prix des produits alimentaires et la disponibilité limitée des produits de consommation importés.

La faiblesse de la croissance économique par rapport à la croissance démographique entraîne une faible croissance du revenu par habitant, estimé à environ 276 dollars pour 2020.

³ PNUD, Rapport sur le développement humain 2020

Selon le Rapport de la Banque de la République du Burundi pour l'année 2019, la production des principales cultures vivrières a augmenté de 6.5%, grâce aux bonnes conditions climatiques qui ont prévalu au cours de l'année 2019.

Le rythme de décroissance de la valeur ajoutée de l'agriculture d'exportation s'est atténué par rapport à l'année précédente (-3.4% contre -3.6%), grâce à la baisse de la décroissance de la valeur ajoutée du café (-2.3 contre -29.0%) et des autres cultures d'exportation (0.0 contre -29.55%).

La production du café arabica en parche a diminué de 67.6% par rapport à celle de la même période de l'année précédente. De même, le volume total du café vert a baissé de 69.7%. Le coton a baissé de 57.9% pendant que la production du thé en feuilles vertes s'est légèrement accrue de 1.0% suite particulièrement à la bonne pluviosité. De même, le volume du thé sec a légèrement augmenté de 0.3%. Le rendement moyen à l'usinage s'est presque stabilisé (21.1 contre 21.2%)⁴.

1.2.2. Sécurité alimentaire et nutrition

Selon les données fournies par le Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire, IPC, pour les mois d'avril à mai 2021, période d'analyse coïncidant avec la petite période de soudure, 107.000 personnes (1%) sont classées en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC), alors que 1.507.000 (13%) sont en phase de Crise (Phase 3 de l'IPC), et 5.030.000 (43%) en phase de Stress (Phase 2 de l'IPC). Avec la récolte de la grande saison culturale B, de juin à septembre 2021, la population en situation d'insécurité alimentaire élevée (phases de Crise et d'Urgence) est susceptible de passer de 1,61 million (14% de la population totale) à 1,04 million de personnes (9%), soit une diminution de 35% entre les deux périodes.

Les aléas climatiques récurrents, les déplacements, l'intense flux de rapatriement et la pandémie de COVID-19 dans un contexte faiblement résilient sont à la base de l'insécurité alimentaire relevée par l'analyse. L'effet combiné des facteurs structurels (dont le faible accès à la terre et aux autres facteurs de production) et conjoncturels (dont les chocs naturels) justifie également les niveaux d'insécurité alimentaire actuels. Parmi les chocs récents, on peut noter le déficit hydrique qui a compromis les récoltes des céréales et légumineuses sur la majeure partie de la dépression du Nord. Les inondations ont particulièrement affecté les activités sur le littoral du Lac Tanganyika dans un contexte de perturbation des activités transfrontalières (échanges et migrations économiques) suite au renforcement des mesures de prévention contre la pandémie de COVID-19. Au moment de l'analyse, les personnes touchées par le déficit hydrique au Nord et les inondations à l'Ouest bénéficiaient déjà de l'assistance après la perte de leurs productions et autres moyens d'existence.

En ce qui est de la nutrition, en avril 2021, période de l'analyse, sur 32 districts analysés, 1 district (Ruyigi) est classé en situation Sérieuse (Phase 3 de l'IPC) et 31 districts (Mpanda, Sud, Kabezi, Bururi, Matana, Cankuzo, Murore, Cibitoke, Bukinanyana, Kibuye, Mutaho, Buhiga, Nyabikere, Kayanza, Gahombo, Mukenke, Busoni, Vumbi, Makamba, Muramvya, Kiganda, Gashoho, Fota, Kibumbu, Ngozi, Kiremba, Rutana, Butezi, Kinyinya, Rumonge, Bugarama) en situation d'Alerte (Phase

⁴ BRB, Rapport 2019

2 de l'IPC). Les projections faites présagent une amélioration assez marquée de la situation nutritionnelle dans l'ensemble pendant la période qui coïncide avec la saison où on observe une légère amélioration de la malnutrition aiguë. Sur la période de janvier à août 2021, la situation nutritionnelle devrait se maintenir pour certains districts (20 resteront en situation d'Alerte) ou s'améliorer (Bururi, Matana, Buhiga, Nyabikere, Mukenke, Busoni, Muramvya, Kiganda, Gashoho, Fota, Kibumbu, Ngozi seront en Phase 1 de l'IPC).

Les facteurs contributifs majeurs de la détérioration de la situation nutritionnelle incluent l'apport alimentaire inadéquat des enfants de 6 à 23 mois avec des proportions comprises entre 5,3 et 14,5%, la faiblesse du régime alimentaire minimum avec des taux entre 3,4 et 13,2%. Les niveaux élevés des maladies telles que la diarrhée, le paludisme et les infections respiratoires aiguës, constituent des facteurs déterminants majeurs dans la plupart des districts en Phase 2 ou 3 de l'IPC. Par ailleurs, on note un faible accès à l'eau potable et à des installations sanitaires améliorées qui contribuent à augmenter les niveaux de malnutrition aiguë dans la majorité des districts analysés⁵.

1.2.3. Santé

Le défi sanitaire majeur exprimé par la communauté est la persistance des maladies endémo-épidémiques tel que le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA malgré des efforts remarquables de tous les intervenants en matière de santé⁶. A l'échelle nationale, le taux brut de mortalité est de 15‰ en général avec une mortalité maternelle se situant entre 500 et 740 décès pour 100000 naissances vivantes. La mortalité néonatale est quant à elle de 36 décès pour 1000 naissances vivantes et la mortalité infantile de 142 décès pour 1000 naissances vivantes⁷.

Le paludisme est responsable de 50% des motifs de consultations dans les formations sanitaires avec une incidence de 46,5/1000 habitants. La tranche d'âge des moins de 5 ans est la plus vulnérable avec une morbidité de 17% et une mortalité spécifique au paludisme de 48%. Sur la population générale, le taux de décès lié au paludisme est estimé à 64 décès/1000 habitants. Bien que la moustiquaire imprégnée d'insecticide soit le moyen de prévention le plus efficace, seulement 46% des ménages au Burundi possèdent au moins une moustiquaire⁸ alors que la norme est d'au moins une moustiquaire pour deux personnes. Le VIH/SIDA et la tuberculose sont, eux aussi, parmi les premières causes de morbi-mortalité et leur cohabitation constitue un grand défi sanitaire⁹.

⁵ IPC, avril 2021

⁶ CRB, consultations communautaires pour le PS 2022-2026, avril 2021

⁷ Burundi, Politique Nationale de Santé 2016-2025

⁸ Burundi, Enquête démographique et Santé 2016-2017

La malnutrition, l'insécurité alimentaire, les maladies diarrhéiques et la recrudescence des VSBG sont également des défis sanitaires qui restent très préoccupants pour la communauté.

I.2.4. Habitat, accès à l'eau potable et l'assainissement

Le taux de couverture en eau potable est passé de 51 % à 61 % entre 2010 et 2017 (UNICEF/OMS, JMP 2019) et varie selon les milieux. En milieu urbain, ce taux s'est amélioré sensiblement, passant de 82 % à 90 % entre 2010 et 2017, soit une hausse de 8%. De même, en milieu rural, ce taux a connu une hausse, passant de 48 % à 57 % sur la même période, soit une augmentation de 9%. En ce qui concerne l'assainissement de base, les taux d'accès aux installations sanitaires adéquates sont passés de 45 % à 46 % entre 2000 et 2017 (UNICEF/OMS, JMP 2019).

Les résultats du Joint Monitoring Program for Water Supply, Sanitation and Hygiene (JMP) montrent que 80 % des ménages au niveau national ont accès à une source d'eau améliorée pour boire, mais seuls 61 % d'entre eux bénéficient d'une telle source à moins de 30 minutes de leur domicile. Cette même enquête illustre que 76,6 % des ménages les plus riches mettent moins de 30 minutes pour s'approvisionner en eau contre 48,8 % pour les ménages les plus pauvres. Elle montre aussi de fortes inégalités entre les provinces avec des pourcentages allant de 33,8 % à Muyinga à 91 % à Bujumbura.

Le problème d'eau potable existe aussi dans les écoles. Seules 3 205 écoles sur 5 629 disposent d'installations d'eau selon le rapport de février 2018 sur le diagnostic des infrastructures et équipements dans les écoles, établi par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avec l'appui financier de l'UNICEF. Selon le même rapport, l'eau n'est présente en permanence tout au long de l'année que dans 45,46 % de ces écoles.

En ce qui concerne l'assainissement de base, selon les estimations du JMP 2019, 46 % des ménages utilisent des toilettes améliorées au niveau national. Ce qui signifie que 54 % utilisent des toilettes non améliorées, y compris des toilettes partagées, la défécation en plein air demeurant une réalité. Les différences entre les milieux urbain et rural sont limitées (respectivement 42 % et 46 % d'accès), ce qui peut s'expliquer par le fait que seules les toilettes non partagées sont prises en compte ; or, 44 % des ménages urbains contre 7 % des ménages ruraux utilisent des toilettes partagées.

Sur le plan de l'hygiène des latrines dans les écoles, le constat reste alarmant. Au total, 78,56 % des écoles sont pourvues de latrines non hygiéniques contre 21,44 % d'écoles disposant de latrines hygiéniques selon le rapport de février 2018 du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le secteur de l'eau potable et de l'assainissement de base connaît des défis dont les plus importants sont les faibles investissements dans le secteur de l'eau potable et l'assainissement de base pour augmenter le taux d'accès, la gestion des infrastructures en eau et assainissement, les changements de comportement de la population en matière d'assainissement de base et d'hygiène, la construction des

réseaux d'évacuation des eaux usées dans les grandes agglomérations, le manque de personnel qualifié, l'appropriation de la gestion des infrastructures d'adduction d'eau potable (AEP) existantes par les communes, la libéralisation du secteur de l'eau potable et de l'assainissement de base, la mise à l'échelle de l'approche Assainissement total piloté par la communauté (ATPC) et le développement d'un cadre légal et institutionnel pour la gestion des infrastructures d'assainissement et la mise en adéquation des infrastructures hydrauliques et d'assainissement¹⁰.

I.2.5. Education

Depuis l'instauration de la gratuité de l'enseignement primaire en 2005, le taux de scolarisation a augmenté. En effet, le taux brut de préscolarisation est passé de 4,8 % à 10,2 % entre 2010 et 2017 tandis qu'aux trois premiers cycles de l'enseignement fondamental, ce taux est passé de 144,9 % en 2010 à 112,9 % en 2017.

Tous les paliers du système éducatif ont connu une croissance des effectifs assez spectaculaire selon le BPSE (2017-2018). Ainsi, au niveau du préscolaire, les effectifs sont passés de 9 673 en 2010 à 57 611 en 2017. Dans les trois premiers cycles de l'enseignement fondamental, les effectifs sont passés de 1.720.287 à 2.376.036 et ceux du post-fondamental général et pédagogique de 250.478 à 341.093 durant cette période¹¹.

I.2.6. Résolution Pacifique des Conflits et Solidarité communautaire

L'histoire du Burundi est, entre autres, jalonnée de crises socio-politiques cycliques ayant sérieusement affecté le tissu social. La portée de ces crises a été amoindrie grâce aux mécanismes de conciliation et de règlement pacifique de différends. Pour renforcer ces mécanismes, il est important de puiser dans la réserve des valeurs ancestrales. La solidarité entre les Burundais a toujours été une valeur qui a recousu le tissu social burundais. Pour contribuer à la promotion de la cohabitation pacifique et à la résolution pacifique des conflits, la Croix-Rouge du Burundi a mis en place des noyaux collinaires de résolution pacifique des conflits sur certaines collines du pays. Par ailleurs, la Croix-Rouge du Burundi a lancé une campagne de protection des biens des personnes qui ont quitté leurs ménages afin de prévenir d'autres conflits pouvant surgir à leur retour. Des efforts restent à fournir dans ce domaine.

I.2.7. Protection et inclusion

Les problèmes de protection restent importants, avec 450 000 personnes dans le besoin d'assistance. Parmi les problématiques de protection, la question de l'accès au logement, à la terre et aux biens reste centrale. Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables aux risques de protection, notamment aux violences basées sur le genre (VBG) et de traite des personnes. La santé reproductive des

¹⁰ UNICEF, Analyse budgétaire Eau, Hygiène et Assainissement 2019-2020

¹¹ UNICEF, Analyse budgétaire Education 2019-2020

femmes et des filles, leur autonomisation et leur participation au marché du travail reste problématique sur l'ensemble du pays. Malgré le rôle essentiel qu'elles jouent pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, les femmes restent confrontées à un accès inéquitable aux facteurs de production, dont l'accès à la propriété foncière. Cette précarité structurelle est renforcée dans les situations de déplacement, notamment du fait de la diminution des moyens de subsistance et de l'accès aux services de base pouvant entraîner des stratégies risquées de survie et augmenter le risque de VBG et de traite des personnes. Malgré ce contexte, l'accès aux services de prise en charge des survivantes de VBG reste limité. Aussi, l'aggravation de la situation économique des populations renforce les risques d'exploitation et de traite qui touchent particulièrement les populations vulnérables déplacées se trouvant dans les zones affectées par les désastres naturels et celles résidant dans les zones frontalières. Selon les données de l'OIM, plus de la moitié des cas de traite identifiés sont également des personnes survivantes de VBG¹².

I.2.8. Protection de l'environnement, gestion des urgences et Migrations

1° Protection de l'environnement

Comme souligné dans le RNOMD 2015, le Burundi connaît un rythme de déforestation qui semble être plus que vertigineux par rapport à la superficie nationale couverte par les forêts. En effet, alors que cette superficie représentait quelques 11,3 % du territoire national en 1990, elle n'en représentait plus que 6,7 % en 2010, et est descendue jusqu'à une proportion d'à peine 5,5 % en 2015. Le Burundi enregistre un rythme actuel de 64.54 Km² de perte annuelle de la superficie couverte par les forêts, soit plus de 2 % environ en moyenne annuelle¹³. Selon le PNUD, si aucune mesure de protection n'est entreprise, la couverture forestière aura totalement disparu en 2040.

L'augmentation de la population en milieu rural induit une énorme pression sur les terres arables, avec pour conséquence la diminution exponentielle de la taille moyenne des exploitations agricoles. Ce boum démographique s'accompagne souvent de la destruction du couvert végétal et la déforestation, lesquelles sont à la base du changement climatique qu'on observe ces dernières années. Les feux de brousse viennent aggraver la situation déjà précaire. Il faut donc agir en amont et en aval pour protéger l'environnement. La Croix-Rouge du Burundi avec ses partenaires s'implique de plus en plus dans des actions de réduction des risques, en mettant à contribution les comités communautaires de réduction des risques de catastrophes.

2° Gestion des urgences

Selon les données fournies par le Plan de Réponse Humanitaire, en 2020, la population burundaise a été affectée par les catastrophes naturelles, une augmentation des retours des réfugiés burundais et l'impact socioéconomique de la Covid-19. Ces chocs, conjugués à la faiblesse préexistante des infrastructures et au

¹² Plan de réponse humanitaire, 2021

¹³ Burundi, rapport OMD 2015, Page 99

manque de services sociaux de base et des mécanismes de résilience ont poussé 2,3 millions de personnes dans le besoin d'assistance humanitaire en 2021. Parmi elles, près de 700 000 personnes ont des besoins humanitaires aigus. Cela représente respectivement une augmentation de 35 et 17 pour cent par rapport à 2020. Afin de prévenir la rigueur de ces aléas climatiques souvent changeants, la Croix-Rouge du Burundi se base sur les 4 priorités du Cadre d'Action de Sendai (CAS) qui a succédé au Cadre d'action de Hyōgo (CAH). L'ambition de la Croix-Rouge du Burundi est de renforcer cette préposition pour répondre efficacement et en temps réel aux urgences. Cette localisation de l'aide humanitaire a d'ailleurs été consacré par le Sommet Humanitaire Mondial tenu les 23 et 24 mai 2016 à Istanbul en Turquie.

3° Migrations

Les mouvements migratoires sont devenus un problème mondial. En 2014, on recensait 19,5 millions de réfugiés, dont 19 millions en Afrique, et 38,2 millions de déplacés internes (source : FICR). Le HCR prévoit pour 2021, le retour de 143 000 rapatriés à partir de la Tanzanie, du Rwanda, de la RDC et de l'Ouganda principalement. Selon les données du suivi de protection effectué par le HCR auprès de 85 pour cent des rapatriés enregistrés entre octobre 2017 et octobre 2020, environ 80 pour cent interrogés à leur arrivée, ont confirmé que leur décision de rentrer a été prise volontairement.

En outre, en raison de la situation sécuritaire dans l'est de la RDC, le Burundi continue à recevoir un nombre important de demandeurs d'asile. Les congolais représentent 99 pour cent (78 547) des 80 000 réfugiés enregistrés au Burundi. Plus de 30 000 réfugiés sont installés dans les zones urbaines, particulièrement à Bujumbura avec des vulnérabilités importantes notamment en matière de protection ou d'accès aux soins de santé pour les malades chroniques. Au nord et à l'est du pays, plus de 48 000 réfugiés sont accueillis dans cinq camps de réfugiés où ils reçoivent l'assistance et les services de protection.

Par ailleurs, Les désastres naturels, constituent la cause du déplacement de toutes les PDI enregistrées en 2020 et de 83 pour cent de l'ensemble des PDI. Le nombre de PDI est passé de 103 000 personnes en décembre 2019 à 131 000 personnes en août 2020, soit une augmentation de plus de 23 pour cent inversant la tendance à la baisse du nombre de PDI observée depuis fin 2018. En août 2020, près de 20 pour cent des 131 000 PDI vivaient dans 4 sites (Kigaramango, Kinyinya II, Sobel -Maramvya- et Mafubo) situés à l'ouest du pays dans la zone de Gatumba (Province de Bujumbura) tandis qu'une majorité (80 pour cent) des PDI vivent hors sites dans les provinces de l'ouest, de l'est et au nord du pays.

Bujumbura. (Source : Plan de Réponse Humanitaire 2021)

1.2.9. Sécurité routière et premiers secours dans la communauté

Les accidents de roulage constituent une préoccupation à l'échelle mondiale. L'ampleur de ce phénomène a poussé l'ancien Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki Moon à décréter la décennie d'action pour la sécurité routière (2011-2020).

Au Burundi, la problématique de la sécurité routière est une préoccupation pour les plus hautes autorités de ce pays.

Quand bien même le Gouvernement du Burundi a pris quelques mesures pour minimiser les pertes en vie humaines et les infirmités causées par les accidents routiers, l'on continue à observer un nombre croissant de victimes des accidents de la route. Les causes immédiates de ces accidents, sont à plus de 80% des cas dues à l'erreur humaine (47 % de cas, pour l'excès de vitesse, et 28 % de cas pour le refus de priorité), ainsi que le mauvais état du parc automobile (5 % de cas) et des routes (10 % de cas). Les facteurs environnementaux interviennent aussi dans 5 % de cas (pluie, brouillard etc.).

Le manque de statistiques exhaustives des victimes des accidents routiers ne permet pas une bonne planification des interventions en la matière. Enfin, la problématique de la non prise en charge des victimes des accidents pour la première nuitée dans les services de santé handicape les actions de secours.

Le Ministère du commerce, du transport, du tourisme et de l'industrie en collaboration avec la Croix-Rouge du Burundi a mis en place un plan de formation et de sensibilisation sur la sécurité routière afin de faire prendre aux différents intervenants cette problématique qui de plus en plus emporte beaucoup de vies humaines.

CHAPITRE II : METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration du Plan Stratégique 2022-2026 a été participatif du début à la fin. Ce processus a débuté par l'élaboration d'une feuille de route et son approbation par le Comité National. Ainsi, trois étapes ont été suivies pour tout le processus d'élaboration du Plan Stratégique à savoir l'appréciation initiale, l'analyse documentaire et les ateliers de rédaction proprement dite.

II.1. APPRECIATION INITIALE

Evaluation des capacités organisationnelles de la SN

Les capacités de la SN ont été évaluées à travers un exercice ECCO (Evaluation et Certification des Capacités Organisationnelles) organisé au mois de mai 2017 et a été facilitée par la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge. Il s'agissait d'un exercice d'auto-évaluation de la Société Nationale avec l'outil ECCO de la Fédération.

Ainsi, sur les 85 attributs retenus pour la Société nationale, 76 soit 89% atteignent les niveaux de référence avant toute correction. Avec le Plan Stratégique 2022-2026, la Croix-Rouge du Burundi va continuer à travailler sur les résultats et les recommandations de l'ECCO.

Evaluation des capacités organisationnelles des Branches

Il s'agissait d'une auto-évaluation des capacités organisationnelles des Branches qui a été facilitée par les formateurs nationaux sur un échantillon représentatif de 12 sur les 18 Branches de la CRB (Bujumbura Rural, Cibitoke, Bubanza, Cankuzo, Ngozi, Muyinga, Muramvya, Rutana, Ruyigi, Rumonge, Mwaro et Makamba). L'auto-évaluation des Branches a été conduite tout au long de l'année 2021. Les résultats de l'évaluation ont été repris dans la partie analyse de la situation. Les grands défis restant la gestion du volontariat, les finances, la mobilisation des ressources et la planification.

Evaluation de la Direction des Finances

Courant 2021, une étude sur la fonction des Finances a été menée. Cette étude a montré les forces et les faiblesses de la fonction des finances à la Croix-Rouge du Burundi. Des recommandations ont été émises et un plan d'action a été élaboré et sera mis en œuvre avec le concours des consultants. Entre autres activités à faire : proposer une structure organisationnelle de la direction des finances et une description des tâches pour chaque poste.

Diagnostic communautaire

Le diagnostic communautaire a été fait dans toutes les 18 Branches de la SN. Dans chaque Branche, 10 Unités Collinaires choisies aléatoirement ont fait objet des consultations communautaires. Les outils qui ont été utilisés pour ce diagnostic sont les suivants : une fiche de collecte des données qualitatives à travers les focus groupes et entretien avec les informateurs clés (leaders communautaires). Les domaines de consultation étaient : santé et nutrition, artisanat, ménage modèle, agriculture et élevage, premiers secours, assistance aux plus vulnérables, éducation, eau, hygiène et assainissement, environnement et changement climatique, habitat, droit de l'homme, gestion pacifique des conflits, santé de la reproduction et violences sexuelles et basées sur le genre, développement organisationnel de la CRB, mobilisation des ressources et promotion des IGRs.

II.2. ANALYSE DOCUMENTAIRE

L'analyse documentaire s'est focalisée sur les documents de référence nationale et/ou internationale dans et en dehors du Mouvement Croix-Rouge et Croissant Rouge. Il s'agit des politiques des Ministères et Départements Techniques partenaires de la SN, les rapports d'évaluation dans les domaines d'intervention CRB.

Toutefois, une attention particulière a été mise sur les documents suivants :

- **Objectifs de Développement Durable**
- **Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030**
- **Vision 2025 du Gouvernement du Burundi**
- **Politique Nationale de Développement 2018-2021**

Ce plan repose sur 3 enjeux et 3 orientations stratégiques majeurs :

- **Enjeu 1 : Une croissance soutenue et inclusive pour une résilience économique et un développement durable**
 - Orientation stratégique 1 : Dynamiser les secteurs porteurs de croissance
 - Orientation stratégique 2 : Développer le capital humain
 - Orientation stratégique 3 : Protéger l'environnement, s'adapter aux changements climatiques et améliorer l'aménagement du territoire
 - **Enjeu 2 : Une gouvernance axée sur la sauvegarde de la souveraineté nationale**
 - **Enjeu 3 : Des mécanismes efficaces et efficients de mobilisation de ressources, capitalisation de la coopération et recherche du financement innovant**
-
- **Politique Nationale de Santé 2016-2025**
 - **Politique Nationale de Santé Mentale 2016-2021**
 - **Stratégie Nationale de Réintégration Socio-Economique des Personnes Sinistrées au Burundi**

- **La Stratégie 2030 de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**
- **La Charte sur le Climat et l'Environnement**
- **L'« Approche Minimale en matière de protection »**
- **Le Plan d'action d'Abidjan**

Des documents internes ont également été consultés. Il s'agit, entre autres, de :

- **Etude de perception de la Société Nationale par ses détenteurs d'intérêt**
- **Diagnostic institutionnel**
- **Evaluation Organisationnelle de la Direction des Finances**
- **Code de conduite des volontaires et des staff**
- **Politique de la Croix-Rouge du Burundi sur la Prévention de l'Exploitation et Abus Sexuels**
- **Politique Genre et Inclusion, ...**

Après analyse de la situation, nous avons décidé de garder les domaines d'intervention suivants :

I. DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Véritable socle de la Société Nationale, le développement organisationnel doit occuper la place de choix au sein de la SN. La Croix-Rouge du Burundi se veut de travailler sur son développement organisationnel afin qu'il puisse être fort et bien outillé pour jouer son rôle. En effet, l'aspiration de la Croix-Rouge du Burundi est d'être une Société Nationale forte. Cela passe par le développement de ses structures et organes qui veillent à l'accomplissement de sa mission en tout temps et en tout lieu. Ainsi, développer les structures et les organes revient à les rendre plus organisés et aptes à rendre des services et pérenniser les actions opérationnelles, qui forment le contenu programmatique, au service des plus vulnérables et de la communauté. Une fois de plus, le présent Plan Stratégique se veut révolutionnaire en concentrant plus d'efforts au développement de la Société Nationale pour qu'elle soit institutionnellement résiliente, au service des communautés résilientes.

II. DOMAINES D'INTERVENTION PROGRAMMATIQUE

1. PREPARATION ET REPONSE AUX CATASTROPHES

La Société Nationale de la Croix-Rouge du Burundi est toujours à l'avant-garde dans les actions de préparation et de réponse aux catastrophes. La communauté, les pouvoirs publics, les acteurs communautaires font appel aux volontaires des localités touchées par différentes crises et ces derniers répondent en temps réel.

Dans le cadre de la préparation, il existe à différents niveaux des plans de préparation et de réponse aux différentes natures de crises et catastrophes et des exercices de simulation sont régulièrement conduits pour être toujours prêt à répondre en cas de survenu de la catastrophe.

La préparation et la réponse aux catastrophes est et reste une priorité de la Croix-Rouge du Burundi et elle ne cesse de perfectionner ses méthodes d'intervention.

2. SANTE COMMUNAUTAIRE, EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Il s'agit d'un domaine sensible pour la SN. En effet, sortir les communautés de leur vulnérabilité, c'est leur assurer la bonne santé pour qu'elles constituent une véritable ressource pour leur propre développement. Pas de développement avec une population en mauvaise santé.

Une bonne santé suppose une combinaison de beaucoup de facteurs physiques, mentaux/sociaux et environnementaux. Parmi ces facteurs figurent ceux liées à l'accès à l'eau potable, une hygiène corporelle, vestimentaire et de l'habitat, de même qu'un assainissement du milieu.

3. LA SANTE ECONOMIQUE DES MENAGES ET ASSISTANCE SOCIALE

Les moyens de subsistance comprennent les capacités, le capital et les activités nécessaires pour générer des revenus et gagner sa vie.

La Croix-Rouge du Burundi fait de la santé économique des ménages une préoccupation aussi afin d'amener les vulnérables à être eux aussi des acteurs de développement. En effet, elle veut que les différents ménages puissent s'adapter et surmonter les chocs et les pressions économiques, et maintenir leurs capacités et leur capital. Ceci rejoint le concept cher à elle qu'est la résilience communautaire.

4. PROTECTION, COHESION SOCIALE ET CULTURE DE PAIX

La Croix-Rouge du Burundi a souscrit aux principes de Protection, Genre et Inclusion (PGI) dans sa gestion au quotidien. Ces principes sont marqués dans ses manuels de procédures.

Elle inscrit aussi parmi ses priorités la promotion de la cohabitation pacifique et la culture de la paix. La réussite de toutes ses actions dans la communauté dépend des conditions meilleures qui règnent. Faut-il notifier que la cohésion sociale et la culture de la paix restent des préalables pour la consolidation et pérennisation des acquis des divers programmes développés par la SN dans la communauté.

CHAPITRE III. PRIORITES STRATEGIQUES POUR 2022-2026

III. 1. DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : RENFORCER LES COMPETENCES ET LES CAPACITES DES ORGANES ET STRUCTURES DE LA SN POUR SON AUTONOMISATION OPERATIONNELLE

L'autonomisation opérationnelle de la SN passe par l'autonomisation décisionnelle, opérationnelle et financière. Pour y arriver, la Croix Rouge du Burundi compte, à travers le présent Plan Stratégique, renforcer les capacités organisationnelles de ses structures et de ses organes pour les rendre plus fonctionnels et à même de décider quoi faire, quand, où, pour qui, et par quels moyens.

Cela sera réalisé à travers 9 axes stratégiques qui reposent sur quatre niveaux. Le premier niveau concerne le renforcement des capacités des organes et des structures pour qu'ils deviennent plus fonctionnels. Le deuxième niveau vise le développement et la gestion des ressources. Le troisième niveau cherche à doter les structures des équipes spécialisées d'intervention pour effectivement outiller les structures en équipes d'intervention variées. Le quatrième concerne la communication et la mobilisation des ressources, ainsi que le renforcement du système de redevabilité pour canaliser les ressources et accroître le niveau de mobilisation des ressources et la redevabilité envers les communautés et partenaires à chaque niveau de la SN.

Telles sont les propositions du présent Plan Stratégique à travers le premier Objectif Stratégique qui une fois mises en œuvre, comme prévu dans les lignes qui suivent, contribueraient à bâtir une Société nationale forte et institutionnellement résiliente.

Axe stratégique 1 : Disposer des Organes qui animent leurs structures respectives

-Résultat attendu 1 : Le Comité d'audit institutionnel, en tant qu'organe de contrôle du fonctionnement des organes et structures, est mis en place et opérationnalisé.

Actions à mener :

1. Mettre en place des outils pour l'opérationnalisation du Comité d'audit institutionnel et organisationnel
2. Mettre en place et opérationnaliser le Comité d'audit institutionnel
3. Organiser régulièrement des audits institutionnels et organisationnels auprès de chaque structure
4. Elaborer et mettre en œuvre des plans d'action pour la mise en œuvre des recommandations des audits

Indicateurs :

- Un comité d'audit institutionnel est mis en place à la CRB
- Nombre de structures de la CRB auditées au terme de la durée du PS

Résultat attendu 2 : Le Comité National de la CRB, en tant qu'organe directeur, fonctionne de manière adéquate et joue son rôle d'impulseur

Actions à mener :

1. Renforcer les capacités des membres du Comité National sur les thématiques clés liées à leur poste et à la gestion de la SN
2. Actualiser et vulgariser les textes réglementaires de la SN
3. Organiser des cadres d'évaluation des structures de la SN (réunions/ retraites, ...)
4. Organiser des évaluations des capacités organisationnelles de la SN
5. Promouvoir l'intégrité, la transparence et la redevabilité au sein de la SN
6. Actualiser et diffuser le mode opératoire de la SN
7. Institutionnaliser le système de parrainage des Branches par leurs Représentants au CN

Indicateurs :

- Respect de toutes les caractéristiques du CN qui fonctionne bien
- Nombre de textes réglementaires et/ou orientations stratégiques adoptés par le CN

Résultat attendu 3 : Tous les 18 comités provinciaux agissent de manière adéquate pour promouvoir les domaines d'intervention de la SN

Actions à mener :

1. Vulgariser les critères d'un Comité provincial, d'un comité communal et d'un comité collinaire qui fonctionnent bien
2. Vulgariser les caractéristiques d'une UC, d'une commune et d'une Branche qui fonctionnent bien
3. Vulgariser les caractéristiques d'une bonne planification, d'une bonne mobilisation et gestion des ressources financières
4. Promouvoir le système de parrainage des communes comme moyen d'encadrement et de suivi des communes
5. Promouvoir la culture de planification et de rapportage pour chaque membre du comité provincial
6. Promouvoir le partenariat stratégique et le plaidoyer
7. Renforcer les capacités des membres des comités Provinciaux sur les thématiques clés en rapport avec leurs responsabilités (leadership, Gestion,

Mobilisation des Ressources, Planification, intégrité et Gestion des Risques, volontariat, et Mouvement et DIH, etc.)

8. Promouvoir les réunions conjointes Gouvernance –Exécutif au niveau des Branches

Indicateurs :

- % des Comités provinciaux qui fonctionnent selon les caractéristiques définies
- % des Branches où tous les membres du CP mettent en œuvre une planification individuelle et collégiale
- Croissance du taux de couverture des coûts de base au niveau des Branches

Résultat attendu 4 : Les comités communaux fonctionnent bien et coordonnent les activités des UCs au terme de la mise en œuvre du PS

Actions à mener :

1. Vulgariser les critères d'un comité communal qui fonctionnent bien
2. Vulgariser les caractéristiques d'une commune qui fonctionnent bien
3. Vulgariser les caractéristiques d'une bonne planification, d'une bonne mobilisation et gestion des ressources financières et d'une bonne collaboration Gouvernance/Exécutif
4. Renforcer les capacités des membres des comités communaux sur les thématiques clés en rapport avec leurs responsabilités
5. Vulgariser les textes règlementaires, les politiques, les stratégies et les manuels de procédures de la SN auprès des comités communaux
6. Etoffer le secrétariat communal
7. Mettre à jour et vulgariser la stratégie/méthodologie de création/ recreation des Unités Collinaires auprès des membres des comités communaux

Indicateurs :

- % des comités communaux qui fonctionnent bien
- % des communes dont tous les membres des comités communaux ont une planification individuelle évaluable liés à son poste
- % d'UCs redynamisées par les comités communaux

Résultat attendu 5 : Les comités collinaires fonctionnent adéquatement pour faire de l'Unité Collinaire la véritable fondation de la CRB

Actions à mener :

1. Vulgariser les caractéristiques d'un comité collinaire et d'une Unité Collinaire qui fonctionnent bien
2. Renforcer les capacités des membres du comité collinaire sur les thématiques clés liées à leur responsabilité
3. Vulgariser les textes règlementaires auprès des membres du comité collinaire

4. Promouvoir la culture de planification et de rapportage individuels et collectifs chez les membres du comité collinaire
5. Vulgariser les Principes Fondamentaux et les vertus du concept UBUNTU auprès des membres des comités collinaires

Indicateurs :

- % des comités collinaires qui fonctionnent bien
- % comités collinaires disposant des planifications individuelles et collégiales

Axe stratégique 2 : Renforcer les capacités organisationnelles des structures pour les rendre plus opérationnelles.

Résultat attendu 1 : La CRB remplit les caractéristiques d'une Société Nationale forte et joue correctement son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics à travers la mise en œuvre des politiques et des stratégies

Actions à mener :

1. Vulgariser les caractéristiques d'une Société Nationale qui fonctionne bien
2. Organiser des réunions ordinaires et renouvellement des organes conformément aux statuts
3. Consolider et exploiter la base de données sur les activités, les membres et volontaires
4. Impulser, actualiser et implémenter les politiques et stratégies dans divers secteurs (volontariat, jeunesse, intégrité, transparence et redevabilité, mobilisation des Ressources, etc)
5. Promouvoir la Diplomatie humanitaire et le plaidoyer
6. Développer et mettre en œuvre le plan d'action basé sur des résultats OCAC ;
7. Renforcer les capacités des structures décentralisées
8. Promouvoir la Coopération et la Coordination avec les autres acteurs Mouvement et non Mouvement

Indicateurs :

- % des caractéristiques d'une SN qui fonctionne bien sont remplies pour la CRB
- Existence d'une base de données digitalisée au niveau du Siège (volontaires/membres, expertises disponibles, services rendus, revenus, partenariats charroi) régulièrement mise à jour
- Existence d'un plan de développement de la SN issu des résultats OCAC
- Existence des priorités et d'une stratégie de diplomatie humanitaire

Résultat attendu 2 : Les Branches et des Pools fonctionnent de manière adéquate et assurent correctement leur responsabilité de promouvoir les décisions et les orientations de la SN

Actions à mener :

1. Organiser les évaluations des capacités organisationnelles des Branches (BOCA)
2. Vulgariser les textes réglementaires auprès des communes
3. Promouvoir les politiques et stratégies nationales (Volontariat, plan de mérite des volontaires, Mobilisation des Ressources, etc.)
4. Promouvoir l'intégrité, la Transparence et la redevabilité au sein de la Branche
5. Renforcer le système de regroupement des Branches en Pools
6. Elaborer et mettre en œuvre des contrats de performances des Pools
7. Promouvoir le partenariat stratégique au niveau des Branches
8. Vulgariser les caractéristiques d'une Branche, commune et Unité Collinaire qui fonctionne bien
9. Vulgariser le mode opératoire de la CRB auprès des partenaires

Indicateurs :

- % des Branches qui mettent en œuvre des plans d'action issus des exercices BOCA
- % des Branches qui connaissent et vivent les caractéristiques d'une Branche qui fonctionne bien
- % des pools qui fonctionnent bien
- % des Branches ayant conclu au moins un partenariat localement

Résultat attendu 3 : Les communes fonctionnent bien et remplissent correctement leur responsabilité d'encadrer les Unités Collinaires

Actions à mener :

1. Vulgariser les caractéristiques d'une commune, d'une Unité Collinaire qui fonctionnent bien.
2. Renforcer les capacités des membres des comités collinaires sur la gestion des biens de la SN
3. Mettre en place et exploiter un plan d'action tenant compte des priorités de la communauté
4. Vulgariser les textes règlementaires auprès des Unités Collinaires
5. Vulgariser la politique de volontariat et le plan de mérite
6. Organiser systématiquement les journées communales de solidarité
7. Mettre en place un système d'encadrement des Unités Collinaires et des sections jeunesse/Club DIH
8. Redynamiser les Unités Collinaires qui sont dans le besoin
9. Promouvoir le recrutement ciblé des volontaires
10. Actualiser le registre communal des volontaires
11. Promouvoir la mobilisation des ressources auprès des secrétariats communaux
12. Organiser les audits organisationnels des Unités Collinaires

Indicateurs :

- % de communes qui connaissent et appliquent les caractéristiques d'une commune qui fonctionne bien
- % des Unités Collinaires redynamisées et bien fonctionnelles
- Existence d'un registre communal des volontaires et membres mis à jour

Résultat attendu 4 : Les CEPV créés sont opérationnels pour encadrer et professionnaliser les volontaires

Actions à mener :

1. Mettre en place et exploiter un outil sur la création et la gestion d'un CEPV
2. Mettre en place et vulgariser les caractéristiques d'un CEPV qui fonctionne bien
3. Généraliser la mise en place et l'opérationnalisation des CEPV
4. Promouvoir la construction des adresses physiques des CEPV
5. Appuyer les initiatives génératrices de revenus des CEPV

Indicateurs :

- Existence d'un outil sur la création et la gestion d'un CEPV
- % des CEPV créés ayant des équipes d'experts opérationnels dans les neuf domaines prévus par la restructuration

Résultat attendu 5 : Les Unités Collinaires sont fortes pour bien exécuter les programmes de la CRB

Actions à mener :

1. Vulgariser les caractéristiques d'une Unité Collinaire qui fonctionne bien
2. Organiser des assemblées collinaires ordinaires et renouvellement de l'organe dirigeant conformément aux statuts
3. Inciter les UCs à développer et mettre en œuvre une planification tenant compte des priorités de la communauté
4. Promouvoir la mobilisation des ressources à travers les activités d'autopromotion et la mobilisation des contributions statutaires
5. Organiser les campagnes de recrutement des volontaires
6. Mettre en place et appliquer des mécanismes de mobilisation des volontaires
7. Exploiter le plan de mérite pour la fidélisation des volontaires
8. Mettre en place et actualiser un registre des volontaires et des membres

Indicateurs :

- % des Unités Collinaires qui savent et exploitent les caractéristiques d'une Unité Collinaire qui fonctionne bien
- % des UCs ayant un registre des volontaires et membres bien tenu et actualisé au sein de l'Unité Collinaire

Axe stratégique 3 : Consolider l'esprit du volontariat et de leadership en général et particulièrement chez les jeunes

Résultat attendu 1 : 100% des SJ et des clubs DIH fonctionnent bien

Actions à mener :

1. Mettre en place un pool de formateurs en DIH et droit relatif aux catastrophes jusqu'au niveau communal
2. Mettre en œuvre et vulgariser les politiques du volontariat et de la jeunesse
3. Généraliser la création et l'opérationnalisation des SJ au sein des Unités Collinaires et des clubs DIH au sein des établissements d'enseignement
4. Vulgariser les caractéristiques d'une Unité Collinaire et d'une SJ /Club DIH qui fonctionne bien
5. Renforcer l'encadrement soutenu des sections jeunesse et clubs DIH existants
6. Organiser des fora annuels des jeunes
7. Participer à l'encadrement des jeunes en vacances
8. Promouvoir les plateformes de formation en ligne du Mouvement (IFRC et autres) au sein de regroupements et réseaux des jeunes

Indicateurs :

- Existence d'un pool de formateurs en DIH
- % des clubs DIH existants qui fonctionnent bien
- % des SJ qui fonctionnent bien

Résultat attendu 2 : Les UCs, les sections jeunesse fonctionnent bien et consacrent au moins un service hebdomadaire en faveur des plus vulnérables

Actions à mener :

1. Renforcer les capacités des leaders des jeunes et des encadreurs des clubs DIH sur les thématiques clé en rapport avec leur responsabilité
2. Actualiser /Vulgariser la politique du volontariat, la politique jeunesse et le plan de mérite des volontaires auprès des jeunes
3. Actualiser la Base des données sur les membres et volontaires, des services et des expertises CRB au sein des volontaires adultes et jeunes
4. Promouvoir l'esprit innovateur/l'entrepreneuriat chez les volontaires en général et chez les jeunes en particulier, entre autres, les métiers utiles au développement communautaire, la digitalisation
5. Souscrire à l'assurance annuelle des volontaires

Indicateurs :

- % de volontaires qui consacrent au moins un service hebdomadaire en faveur des vulnérables
- Existence d'une base de données actualisée sur les services des volontaires, les membres et volontaires adultes et jeunes

- % des SJ/DIH qui développent des actions innovatrices basée sur la digitalisation
- % de volontaires formés aux métiers utiles au développement communautaire

Axe stratégique 4 : Disposer et exploiter de façon efficace et efficiente les outils de gestion des ressources humaines et matérielles

Résultat attendu 1 : Les textes sur la gestion des RH sont connus et respectés à tous les niveaux

Actions à mener :

1. Vulgariser les manuels RH, Code de Conduite, Lutte et prévention de la Fraude et la Corruption, PEAS, redevabilité envers les communautés ... au Siège et dans les Branches
2. Actualiser périodiquement les Manuels de gestion
3. Mettre à la disposition des nouveaux membres du personnel la Brochure d'information de la CRB pour leur intégration

Indicateurs

- Les rapports d'audits internes ne mentionnent aucune imperfection relative à la gestion du personnel
- Diminution des cas d'actions intentées en justice par le personnel
- Diminution de cas de plaintes des volontaires pour le non-respect des textes de gestion des RH

Résultat attendu 2 : La SN dispose des Ressources Matérielles mieux documentées, mieux sécurisées et mieux gérées

Actions à mener :

1. Développer et exploiter une stratégie logistique de la CRB
2. Acquérir et exploiter un logiciel de gestion du charroi et des stocks
3. Mettre en place et exploiter un système de protection des ressources matérielles (caméra de surveillance, assurance, extincteurs, gardiennage, ...)
4. Mettre en place et entretenir un Registre des Infrastructures
5. Elaborer et mettre en œuvre un Manuel de gestion des infrastructures
6. Généraliser l'acquisition des titres de propriétés ou documents d'acquisition pour les infrastructures de la SN jusqu'au niveau Communal et en assurer une conservation sécurisée
7. Réhabiliter les infrastructures défectueuses et acquérir de nouvelles infrastructures

Indicateurs

- Existence d'un outil digital de suivi des mouvements des stocks et du charroi

- Existence d'une base des données actualisée sur les Infrastructures de la SN et leur valeur est disponible au Siège
- % d'infrastructures ayant des titres et autres documents classés et archivés

Résultat attendu 3 : La SN dispose des RH disponibles et performantes au niveau des différentes structures

Actions à mener :

1. Mettre en place et exploiter un plan de développement des compétences de la Société Nationale
2. Mettre en place et exploiter un plan de fidélisation des staffs et volontaires
3. Identifier les risques d'intégrité et établir un plan de mitigation
4. Mettre en place un système digitalisé de contrôle des mouvements d'entrée et de sortie du personnel
5. Mettre en place des mécanismes d'intégration et d'immersion de nouveaux employés

Indicateurs :

- Nombre de staff formés sur base des demandes exprimées lors de l'évaluation des performances
- Diminution des démissions au sein des RH de la CRB
- Existence du système digitalisé de contrôle des mouvements du personnel

Axe stratégique 5 : La SN dispose des équipes spécialisées dans divers domaines d'intervention

Résultat attendu 1 : La SN dispose des équipes de réponse au niveau national (NDRT), au niveau provincial (BDRT), au niveau communal (CDRT) et au niveau collinaire (LDRT)

Actions à mener :

1. Elaborer les outils pour l'opérationnalisation des équipes de réponse à tous les niveaux (Termes de référence, curricula de formation par niveau, premiers secours intégrant la gestion des incendies, les premiers secours maritimes pour les Branches du littoral du Lac Tanganyika, l'Engagement Communautaire et la Redevabilité avec un accent sur l'opérationnalisation du CEA en situation d'urgence ...)
2. Renforcer les capacités et systématisation de la mise en place des équipes de réponse à tous les niveaux
3. Mettre en place des plans d'évaluation et de recyclage des membres des équipes de réponse

Indicateurs :

- Existence d'un document de référence contenant les termes de référence, les curricula, les premiers secours intégrant les premiers secours maritimes et la gestion des incendies, CEA dans les urgences ...)

- % d'équipes de réponse mises en place et formées

Résultat attendu 2 : La SN dispose des équipes spécialisées dans la prévention et la prise en charge des 3 maladies (VIH/SIDA, Tuberculose et Paludisme) et autres défis sanitaires (malnutrition, épidémies, ...)

Actions à mener

1. Adapter le module intégré sur le manuel de contrôle des épidémies à usage des volontaires/Communication sur les Risques et Engagement Communautaire (CREC) et les outils de communication pour le changement de comportement et des pratiques sociales
2. Mettre en place, au niveau national, provincial et communal, une équipe de formateurs sur la prise en charge et la prévention des trois maladies et autres défis sanitaires
3. Mettre en place et opérationnaliser, par le niveau communal, les équipes communautaires de volontaires spécialisés dans la prévention, la prise en charge communautaire et la surveillance à base communautaire des maladies et autres défis sanitaires ciblés
4. Mettre en place des mécanismes d'écoute systématique des communautés sur les sujets sanitaires cibles et utiliser ces retours d'information pour adapter les approches et supports CREC y compris l'actualisation des messages clés de promotion de pratiques saines.
5. Développer/adapter au contexte locale, les outils de collecte, d'analyse et de rapportage sur les retours d'information communautaires et former les équipes opérationnelles à leur utilisation

Indicateurs :

- Un module intégré disponible sur le manuel de contrôle des épidémies à usage des volontaires/Communication sur les Risques et Engagement Communautaire (CREC) avec des outils de communication pour le changement de comportement et des pratiques sociales
- % d'UCs ayant des équipes spécialisées dans la prévention et la prise en charge des maladies et autres défis sanitaires
- Nombre de rapports produits sur le retour d'information communautaire en lien avec les maladies cibles
Nombre de volontaires et staff formés sur le système de retour d'information communautaire

Résultat attendu 3 : La SN dispose des équipes spécialisées en soutien psychosocial

Actions à mener :

1. Elaborer / adapter le module sur le soutien psychosocial
2. Mettre en place, à tous les niveaux, les noyaux de formateurs en soutien psychosocial

3. Mettre en place des équipes de prise en charge psychosocial au niveau des UCs

Indicateurs :

- Un module de soutien psychosocial disponible
- Nombre de noyaux de formateurs mis en place
- % d'UCs ayant une équipe opérationnelle en soutien psychosocial

Résultat attendu 4 : Les structures décentralisées disposent des équipes de gestion et utilisent correctement les infrastructures hydrauliques et d'hygiène

Actions à mener :

1. Elaborer / adapter le module sur la gestion et l'utilisation des infrastructures hydrauliques et d'hygiène
2. Mettre en place, à tous les niveaux, les noyaux de formateurs en gestion et utilisation des infrastructures hydrauliques et d'hygiène
3. Mettre en place les équipes de gestion et d'utilisation rationnelle des infrastructures hydrauliques et d'hygiène

Indicateurs :

- Un module sur la gestion et utilisation des infrastructures hydrauliques et d'hygiène
- Nombre de noyaux de formateurs sur la gestion et utilisation des infrastructures hydrauliques et d'hygiène
- % d'UCs ayant des équipes maçons fontainiers opérationnels

Résultat attendu 5 : Les Unités Collinaires disposent des équipes spécialisées en gestion pacifique des conflits

Actions à mener :

1. Elaborer / adapter le module sur la gestion pacifique des conflits
2. Mettre en place, à tous les niveaux, les noyaux de formateurs en gestion des conflits
3. Mettre en place les équipes de gestion pacifique des conflits
4. Opérationnaliser les équipes créées au sein des UCs

Indicateurs :

- Un module actualisé sur la gestion pacifique des conflits disponible
- Nombre de noyaux de formateurs mis en place
- % d'UCs ayant une équipe opérationnelle en gestion pacifique des conflits

Axe stratégique 6 : Promouvoir les procédures de Gestion financière et comptable axées sur le respect des principes de gestion modernes et innovants

Résultat attendu 1 : La SN exploite de façon optimale le Logiciel Navision

Actions à mener :

1. Renforcer les capacités des comptables sur l'utilisation du logiciel NAVISION
2. Renforcer les capacités des comptables des Branches sur le format de rapport Excel extrait de Navision
3. Développer les compétences techniques internes sur l'exploitation et la maintenance de Navision (équipe mixte finances et digitalisation)

Indicateurs :

- % des comptables capables, sans recourir à VEGA, de faire une analyse financière des données comptables introduites dans Navision (paramétrage du budget, saisie des données comptables, identifications et corrections des erreurs et rapprochement bancaire) ;
- % des comptables des Branches qui soumettent leurs rapports dans le format Excel extrait de Navision

Résultat attendu 2 : La SN fonctionne avec un budget annuel consolidé et produit des rapports périodiques consolidés

Actions à mener :

1. Elaborer annuellement un budget consolidé de la SN
2. Mettre en place et exploiter un système de suivi budgétaire (prévision-réalisation-écart)
3. Produire et partager mensuellement les rapports consolidés

Indicateurs :

- Existence d'un budget annuel consolidé de la SN
- Nombre de rapports mensuel produits et partagés au 15 du mois qui suit le mois de rapportage

Résultat attendu 3 : La SN a la maîtrise des risques financiers et développe un plan de gestion y relatif

Actions à mener :

1. Renforcer les capacités des cadres de la SN (jusqu'au chef de département) sur la maîtrise des risques financiers ;
2. Elaborer et mettre à jour les outils d'analyse des risques financiers
3. Identifier et mettre à jour les risques financiers possibles à la CRB
4. Elaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des risques financiers
5. Élaborer les procédures formelles pour un plan de reprise d'activité après un sinistre
6. Mettre en place un audit interne basé sur les risques

Indicateurs :

- % des cadres de la SN formés sur la maîtrise des risques financiers
- Existence d'un plan de gestion des risques financiers

Résultat attendu 4 : La SN dispose et exploite les outils de gestion comptable et financière adaptés à ses besoins

Actions à mener :

1. Réviser et vulgariser le manuel des procédures financières et comptables actuel ;
2. Adapter les outils de gestion au manuel des procédures financières et comptables révisé ;
3. Actualiser et vulgariser une check-list des éléments constitutifs d'une pièce comptable
4. Vulgariser le format de rapport Excel extrait de Navision dans toutes les Branches

Indicateurs :

- Existence d'un manuel des procédures comptables et financières révisé
- Nombre d'outils de gestion adaptés au manuel des procédures financières et comptables révisés

Résultat attendu 5 : La SN prépare chaque année les états financiers consolidés à travers le logiciel NAVISION

Actions à mener :

1. Partager les données de la comptabilité des Branches au Siège
2. Préparer les états financiers consolidés périodiquement

Indicateurs :

- Les données de la comptabilité des Branches sont disponibles à la S.N chaque année
- Etats financiers périodiques consolidés disponible à la S.N

Axe stratégique 7 : Appliquer les politiques de communication et de Mobilisation des Ressources

Résultat attendu 1 : La SN est connue et bien perçue par tous les partenaires

Actions à mener :

1. Elaborer et mettre en œuvre une politique assortie d'une stratégie et d'un plan de communication
2. Commanditer, tous les deux ans, une étude de perception de la CRB et mettre en œuvre les différentes recommandations
3. Renforcer les actions de marketing social en faveur de la SN
4. Plaider pour la promulgation de loi de protection et l'usage de l'emblème

Indicateurs :

- Existence des rapports d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations des études de perception
- Taux d'augmentation d'accords signés/synergies avec les différents partenaires
- Existence d'une loi spécifique à la protection et l'usage de l'emblème

Résultat attendu 2 : Les interventions et opérations de la CRB sur terrain sont appuyées et reconnues grâce au déploiement d'une diplomatie humanitaire active

Actions à mener :

1. Accroître la participation de la Société nationale au dialogue mené avec les ministères compétents et les autorités locales ;
2. Mieux intégrer les domaines d'action et les programmes de la SN dans les stratégies nationales ou sectorielles
3. Accroître la participation de la SN aux plateformes politiques, techniques et financières liées aux domaines d'intervention.
4. Renforcer la reconnaissance du statut d'auxiliaire des pouvoirs publics
5. Promouvoir les Principes Fondamentaux et les valeurs humanitaires auprès des détenteurs d'intérêt

Indicateurs :

- Nombre de synergies d'action formées avec les pouvoirs publics
- Nombre d'accords spécifiques révisés/signés avec les départements ministériels

Résultat attendu 3 : La SN renforce son système de mobilisation des ressources

Actions à mener :

1. Mettre en place et diffuser les outils sur l'intégrité, la transparence et la redevabilité
2. Actualiser et mettre en œuvre une politique assortie d'une stratégie et d'un plan de mobilisation des ressources
3. Commanditer une étude évaluative des besoins pour le fonctionnement de la SN
4. Stimuler les structures de la SN à la mise en place des IGRs tenant compte des résultats de l'évaluation et en assurer une gestion transparente et efficiente
5. Mettre en place et exploiter un système de recouvrement des coûts de base de la SN
6. Promouvoir les premiers secours en milieu de travail

Indicateurs :

- % des structures de la SN qui disposent d'un plan de mobilisation des ressources
- Taux de ressources mobilisées par chaque structure
- Taux de couverture des core costs

- % des UCs qui s'acquittent de leurs contributions statutaires

Axe stratégique 8 : Bâtir la confiance auprès des communautés et renforcer la redevabilité à leur égard de manière à encourager un leadership local d'influence sur les décisions qui les concernent

Résultat attendu 1 : La SN renforce son système de redevabilité, d'intégrité et de transparence

Actions à mener :

7. Mettre en place et diffuser les outils sur l'intégrité, la transparence et la redevabilité
8. Renforcer / mettre en place des mécanismes d'écoute communautaire inclusive et d'actions soutenues par l'expertise locale
9. Renforcer les capacités du staff et volontaires sur l'Engagement Communautaire et la Redevabilité, la prévention et la gestion des risques institutionnels
10. Opérationnaliser le service de contrôle et/ou audit interne
11. Mettre en place et opérationnaliser une unité chargée de la rédaction des propositions de projets
12. Actualiser et vulgariser les outils PMER y compris les outils participatifs d'évaluations et leçons apprises sur les programmes et projets
13. Promouvoir et développer les capacités des volontaires et staff sur les outils spécifiques innovants de l'engagement communautaire et la redevabilité
14. Intégrer la digitalisation dans la gestion des projets et programmes de la CRB

Indicateurs :

- Existence d'un plan de prévention et gestion des risques liés à l'intégrité
- Nombre de staff et volontaires formés sur l'Engagement Communautaire et la Redevabilité et la gestion des risques institutionnels
- % des rapports des projets/programmes transmis dans les délais
- % des Branches qui rapportent à travers la base des données dans les délais
- % des projets/programmes enregistrés (budget et activités) dans l'outil digital de gestion des projets et programmes
- % de projets /programmes s'appuyant sur un système de retour d'information communautaire pour planifier et opérationnaliser ses actions et stratégies

Résultat attendu 2 : Tous les programmes de la SN intègrent l'Approche CEA

Actions à mener :

1. Mettre en place des mécanismes à même d'assurer la participation communautaire dans toutes les phases de projets et programmes
2. Elaborer et exploiter des Procédures Opérationnelles Normalisées (PON) sur les mécanismes de gestion des plaintes et feedbacks
3. Généraliser la mise en place et l'opérationnalisation des clubs Mugoniki dans toutes les UCs

4. Assurer le fonctionnement efficace de la ligne verte

Indicateurs :

- Existence de la base des données sur les plaintes et les feedbacks
- Rapports des feedbacks produits par la SN et partagés au sein des plateformes de coordinations CREC et élargie
- % de plaintes gérées et clôturées
- % de décisions stratégiques et opérationnelles influencées par les préoccupations des communautés
- % des UCs ayant des clubs Mugoniki fonctionnels

Axe stratégique 9 : S'inscrire dans le processus de transformation numérique

Résultat attendu 1 : La feuille de route pour la transformation numérique est mise en œuvre

Actions à mener :

1. Examiner le degré de maturité numérique de la SN
2. Formuler une stratégie de transformation numérique et se doter de ressources pour la mise en œuvre
3. Mûrir le plan du numérique
4. Adopter des normes du réseau en matière de gestion du numérique et des données
5. Définir et mobiliser le budget à investir dans la transformation numérique

Résultat attendu 2 : Les services humanitaires de la SN et la gestion des ressources sont améliorés grâce au numérique

1. Mettre en place et renforcer les capacités d'une équipe multisectorielle sur la transformation numérique
2. Participer aux réseaux de compétences en matière de numérique et de données

III. 2. DOMAINES D'INTERVENTION PROGRAMMATIQUE

III.2.1. PREPARATION ET REPONSE AUX CATASTROPHES

OBJECTIF STRATEGIQUE 2. RENFORCER LES EQUIPES DE REPONSE

A travers cet OS, la Croix-Rouge du Burundi renforcera les capacités des équipes existantes en fonction de la probabilité de la survenue de telle nature de catastrophe. C'est ainsi que cet OS met en exergue des actions liées à la restauration et la protection de l'environnement, et l'adaptation au changement climatique et la participation dans la promotion du système d'alerte précoce à travers ses différentes phases. Les communautés seront appelées à intégrer la culture du risque dans leur modus vivendi et ainsi être à mesure d'initier des actions anticipatrices une fois prévenues que la catastrophe va survenir. Dans le but d'amener les communautés à avoir constamment dans leurs comportements la connaissance des risques de leur milieu, le présent OS systématisera la cartographie des risques potentiels qui sera à la portée des communautés pour appropriation et mise en place d'un plan de mitigation. Un accent sera aussi mis sur les comités communautaires de réduction des risques de catastrophes qui seront consacrés au répondant des plateformes communales de prévention et de gestion des risques.

Axe stratégique 1. Promouvoir des actions de protection de l'environnement pour s'adapter aux changements climatiques

Résultat attendu 1 : Les UC mettent en œuvre des actions de protection de l'environnement dont le reboisement des bassins versants ciblés

Actions à mener

1. Elaborer et mettre à jour régulièrement une cartographie des risques environnementaux,
2. Elaborer et mettre en œuvre des plans d'action de mitigation des risques majeurs liés au changement climatique
3. Généraliser la production et la plantation des arbres agro-forestiers dans toutes les UCs
4. Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés dans la communauté
5. Identifier régulièrement les bassins versants sous menace d'érosion
6. Organiser le traçage et la protection des courbes de niveau sur tous les bassins versants sous menace d'érosion

Indicateurs:

- % des UCs mettent en œuvre au moins une action de protection de l'environnement tenant compte de leurs plans d'action communautaire (pépinières, promotion des foyers améliorés, plantation des arbres agro forestiers, traçage et protection des courbes des niveaux, etc)

- % des ménages modèles utilisent les foyers améliorés
- Nombre de bassins versants sous menace d'érosion ciblés qui sont reboisés par les volontaires de la CRB
- Linéaire de courbes de niveaux tracée et protégé
- Nombre de plants forestiers et agro-forestiers produits et nombre plantés

Axe stratégique 2. Opérationnaliser les équipes d'alerte précoce pour des actions rapides à travers le Financement Basé sur les prévisions

Résultat attendu 1 : Des actions d'anticipation sont développées dans des zones à risque ciblées

Actions à mener:

1. Promouvoir la culture du risque au niveau communautaire
2. Faire un plaidoyer pour la mise en place et l'opérationnalisation d'un système national d'alerte précoce
3. Promouvoir le financement basé sur les prévisions
4. Opérer une dissémination à grande échelle des prévisions de météorologie en partenariat avec l'IGEBU

Indicateurs:

- Existence d'un cadre d'échange sur l'opérationnalisation d'un système national d'alerte précoce
- % des prévisions météo saisonnières disséminées dans la communauté

Résultat attendu 2 : Les Unités Collinaires ont la maîtrise des risques potentiels de leurs localités.

Actions à mener:

1. Former et équiper les volontaires sur les techniques d'élaboration de la cartographie des risques potentiels
2. Elaborer et mettre à jour régulièrement la cartographie des risques potentiels
3. Promouvoir la surveillance communautaire des risques
4. Initier au niveau collinaire des actions de mitigation par les UCs

Indicateurs

- % des UCs ont une cartographie des risques potentiels et régulièrement mise à jour
- % des UCs mettent en œuvre au moins une action de mitigation des risques potentiels de leurs localités

Axe stratégique 3 : Les CCRRC sont opérationnels au niveau communautaire

Résultat attendu 1 : Les Unités Collinaires mettent en œuvre des plans d'action communautaires tirés des EVCA

Actions à mener:

- 1 Généraliser la conduite des EVCA dans la communauté
- 2 Elaborer et mettre en œuvre les plans d'action communautaires sur base des résultats EVCA
- 3 Evaluer semestriellement les PACs

- 4 Généraliser la conduite des exercices de simulation basées sur les résultats de l'EVCA

Indicateurs:

- % des UCs ont conduit une EVCA
- % des UCs ont un plan d'action sur base des résultats EVCA

Résultat attendu 2 : Les CCRRC sont outillés pour une réponse rapide

Actions à mener

1. Généraliser la mise en place standardisée et l'opérationnalisation des CCRRC dans la communauté
2. Renforcer les capacités des CCRRC en actions de réponse rapide
3. Pré positionner le matériel de réponse tenant compte des résultats des EVCa
4. Equiper les CCRRC en outils /Matériel pour une réponse rapide

Indicateurs :

% des UCs ont des CCRRC outillés et opérationnels

% des Branches avec de stocks stratégiques sur base des résultats EVCA

III.2.2. SANTE COMMUNAUTAIRE, EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

OS 3. CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA SANTE COMMUNAUTAIRE ET A L'ACCES A L'EAU POTABLE, A LA PROMOTION DE L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEMENT DE BASE

Cet OS vise deux domaines susmentionnés à savoir la santé et l'eau potable. C'est ainsi que des actions de prévention et de prise en charge communautaires des maladies comme le paludisme, le VIH, malnutrition et autres défis sanitaires démontrent à suffisance la préoccupation de la Croix-Rouge du Burundi en ce qui est de la promotion de la santé de la population. Diverses actions seront entreprises en vue d'accompagner les efforts du Gouvernement en la matière. Il s'agit, entre autres, celles relatives à la lutte contre la pandémie COVID-19, à la santé mentale et au soutien psychosocial.

Pour les pandémies à l'instar de la COVID-19, la CRB privilégiera l'élaboration des plans de riposte à mettre à jour en fonction de situation du moment.

En ce qui est de l'accès à l'eau potable, la Croix-Rouge du Burundi va renforcer l'accès à l'eau potable et l'utilisation des infrastructures hydrauliques et d'assainissement aux communautés. Des actions visant le changement de comportement en matière d'hygiène, d'assainissement et d'entretien du milieu environnemental, à travers des approches participatives seront également entreprises, en mettant l'accent sur le renforcement du lavage des mains.

Signalons à toutes fins utiles que l'approche « Ménage Modèle » reste le cheval de bataille de la CRB dans cette stratégie.

Axe stratégique 1. Participer à la prévention et à la prise en charge communautaire du paludisme, du VIH/TB, malnutrition et autres défis sanitaires

Résultat attendu 1 : Toutes les UC mettent en œuvre au moins une action de prévention ou de prise en charge communautaire des 3 maladies et autres défis sanitaires (malnutrition, épidémies, pandémies ...)

Actions à mener :

1. Redynamiser les équipes spécialisées sur la prévention et la prise en charge communautaire des maladies
2. Inscrire les actions de prévention et prise en charge communautaire des 3 maladies et autres défis sanitaires dans le cahier des charges des volontaires ;
3. Elaborer un plan de riposte des maladies endémo-épidémiques dans la communauté
4. Impliquer les groupes d'influence et acteurs de la société civile (Santé, Administration, religieux, ...) dans la prévention et la prise en charge communautaire du paludisme, du VIH/TB et autres défis sanitaires comme la COVID-19
5. Promouvoir le don bénévole de sang dans la communauté
6. Promouvoir les actions d'hygiène environnementale

Indicateurs :

- % d'UC mettant en œuvre au moins une action de prévention et/ou de prise en charge communautaire des 3 maladies et autres défis sanitaires
- Nombre de séances de don de sang enregistrés par trimestre dans les Branches
- % d'UCs renforcées dans la lutte contre les maladies endémo-épidémiques
- % d'unités collinaires mettant en œuvre des actions d'hygiène environnementale
-

Résultat attendu 2 : Les UCs disposent des équipes de volontaire opérationnelles pour l'accompagnement des ménages en cours de transformation en MM

Actions à mener :

1. Mettre en place et opérationnaliser une équipe chargée de la promotion du concept Ménage Modèle à tous les niveaux
2. Actualiser (ou réviser) et vulgariser le manuel MM
3. Mettre en place et opérationnaliser un système de suivi harmonisé de l'approche MM
4. Mener la mesure de résilience des MM
5. Impliquer les leaders des UCs dans la promotion des critères MM

Indicateurs :

- % d'UCs mettant en œuvre l'approche MM (ayant déjà certifié les MM)
- % des MM en cours de transformation déjà certifiés
- % des MM ayant été certifiés 3 années de suite

Résultat attendu 3 : Les UCs mettent en œuvre des actions de promotion de la santé maternelle et infantile

Actions à mener :

1. Renforcer les capacités des équipes collinaires en charge de la prévention et prise en charge communautaire sur les aspects de la santé maternelle et infantile
2. Elaborer et vulgariser un guide pour l'encadrement des ménages sur le respect des sept pratiques familiales essentielles
3. Promouvoir la santé sexuelle et reproductive
4. Accompagner/encadrer les ménages sur la mise en œuvre des sept pratiques essentielles
5. Définir et mettre en œuvre un protocole de ciblage (avec des critères consensuels) des ménages à encadrer dans la mise en œuvre des sept pratiques familiales essentielles
6. Promouvoir les sept pratiques familiales essentielles dans la communauté en général et dans les MM en particulier

Indicateurs :

- Existence d'un guide d'encadrement des ménages sur le respect des 7 pratiques familiales essentielles
- % des ménages cibles qui adoptent au moins cinq des sept pratiques essentielles
- % des ménages cibles qui respectent le calendrier vaccinal
- % des ménages cibles qui ont des connaissances en santé maternelle et infantile

Résultat attendu 4 : Les ménages cibles utilisent correctement les aliments produits localement pour la prévention et la prise en charge communautaire de la malnutrition

Actions à mener :

1. Généraliser la prise en charge communautaire de la malnutrition à travers les FARNs et FANs selon la stratégie nationale du Burundi
2. Généraliser les jardins de cuisine dans les ménages en cours de transformation en MM
3. Promouvoir l'alimentation saine et équilibrée

Indicateurs :

- % des ménages modèles sans enfants malnutris MAM et MAS
- % des UCs qui participent à la prise en charge communautaire de la malnutrition

Axe stratégique 2. Promouvoir la santé mentale et le soutien psychosocial des personnes affectées par des crises, les risques climatiques et environnementaux ainsi que les catastrophes

Résultat attendu 1 : La SN intègre les aspects SMSPS et dispose des outils nécessaires pour la mise en œuvre des actions de soutien psychosocial à l'endroit des personnes affectées

Actions à mener :

1. Intégrer les aspects Santé Mentale et Soutien Psychosocial dans la planification et la mise en œuvre des activités dans tous les programmes et projets de la CRB
2. Elaborer et mettre en œuvre un manuel adapté de formation sur la Santé Mentale et Soutien Psychosocial ;
3. Elaborer et mettre en œuvre les outils de prise en charge psychologique (échelle, fiche du premier entretien, fiche de suivi et fiche de référencement/contre-référencement)
4. Actualiser et vulgariser les outils de sensibilisation (boîtes à images, dépliants, etc)

Indicateurs :

- Existence d'une note d'intégration des aspects SMSPS dans tous les programmes de la SN ;
- Existence d'un manuel adapté de formation sur le soutien psychosocial ;
- Existence d'outils de prise en charge psychologique et de sensibilisation.

Résultat attendu 2 : La santé mentale et le bien-être psychosocial des personnes touchées par des crises, risques climatiques et environnementaux ainsi que les catastrophes sont assurés; les équipes spécialisées en soutien psychosocial agissent en temps réel (BDRT, CDRT, LDRT)

Actions à mener :

1. Mettre en évidence les besoins spécifiques des individus et des groupes; mobiliser des ressources pour couvrir les besoins de base en fonction de leurs vulnérabilités lors de la survenue des crises, risques climatiques et environnementaux ainsi que les catastrophes ;
2. Mener des actions pilotes opérationnelles et efficaces pour renforcer les droits des personnes vulnérables en matière de santé mentale et de soutien psychosocial, que ce soit en matière de prévention, de traitement ou d'inclusion sociale.
3. Création et exploitation d'un centre de référence en Santé Mentale et Soutien Psychosocial

Indicateurs :

- Existence d'une base de données actualisée des vulnérables ayant bénéficié et autres nécessitant du soutien psychosocial ;
- Nombre de personnes ayant des besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial qui participent aux activités de mise en place en réponse aux crises, les risques climatiques et environnementaux ainsi que les catastrophes ;
- Nombre de personnes affectées par des personnes affectées par des crises, risques climatiques et environnementaux ainsi que les catastrophes ayant bénéficié d'une prise en charge ;
- Nombre de personnes sensibilisées sur la prévention et la résolution pacifique des conflits, la prise en charge communautaire des problèmes psychosociaux.
- Existence d'un centre de référence en SMSPS opérationnel

Résultat attendu 3 : Un système de prise en charge du personnel et des volontaires de première ligne et des volontaires impliqués dans les interventions et les programmes est mis en place et opérationnel

Actions à mener :

1. Protéger la santé mentale et le bien-être psychosocial du personnel et des volontaires par une mise en place et opérationnalisation d'un système de prise en charge du staff et des volontaires de première ligne impliqués dans les interventions en période d'urgence

Indicateurs :

- Existence d'un système de prise en charge psychosociale des volontaires intervenant en soutien psychosocial lors des crises, les risques climatiques et environnementaux ainsi que les catastrophes ;

- Nombre de staff et de volontaires de première ligne et des volontaires impliqués dans les interventions et les programmes ayant bénéficié d'une prise en charge.

Axe stratégique 3. Renforcer l'accès à l'eau potable et l'utilisation des infrastructures hydrauliques et d'assainissement

Résultat attendu 1 : La communauté a accès à l'eau potable et utilise les infrastructures hydrauliques et d'assainissement de façon responsable et adéquate.

Actions à mener :

1. Renforcer l'accessibilité à l'eau potable à travers la construction des infrastructures hydrauliques
2. Accompagner les comités de gestion des points d'eau
3. Promouvoir la construction des latrines publiques et innovantes (ECOSAN)
4. Promouvoir la construction de la latrine familiale et la latrine AKASUGA dans la communauté.
5. Promouvoir la gestion des déchets solides au niveau communautaire
6. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie harmonisée WASH de la Société Nationale sur base de la stratégie nationale (plans architecturaux des ouvrages, manuels, module de formation, etc.)
7. Promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène (hygiène personnelle et vestimentaire, hygiène environnementale et hygiène menstruelle)

Indicateurs :

- Nombre de personnes ayant bénéficié des séances de promotion à l'hygiène
- Nombre de points d'eau créé/réhabilité par le CRB et fonctionnel
- Nombre de comités de gestion des points mise en place et fonctionnels
- Nombre de ménages ayant accès à l'eau potable par des actions CRB
- Nombre de ménages disposant des latrines adéquates par des actions CRB
- Existence d'une stratégie harmonisée WASH de la Société Nationale sur base de la stratégie nationale

Résultat attendu 2 :

Les communautés adhèrent aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement via les méthodes participatives de changement de comportement.

Actions à mener :

1. Renforcer les capacités des volontaires de la CRB, TPS, chefs de collines sur les approches PHAST et ATPC
2. Renforcer les capacités des enseignants encadreurs et des clubs d'hygiène sur l'approche CHAST
3. Renforcer les capacités de la communauté sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement (lavage des mains, hygiène corporelles, vestimentaire et l'habitat) par les promoteurs de la santé formés sur les approches PHAST, ATPC et CHAST
4. Promouvoir l'éducation sanitaire communautaire en hygiène et assainissement,

5. Renforcer les capacités des communautés sur les maladies hydriques.
6. Actualiser et vulgariser le manuel d'opérationnalisation du MM

Indicateurs :

- % de ménages en cours de transformation en MM qui développent des bonnes pratiques d'hygiène et assainissement ;
- % des écoles appuyées en infrastructures d'assainissement ayant des clubs d'hygiène opérationnels
- Nombre de lave mains construits ou réhabilités par des actions CRB
- Nombre de communauté certifiées FDAL (fin de la défécation à l'air libre)

III.2.3. LA SANTE ECONOMIQUE DES MENAGES ET ASSISTANCE SOCIALE

Les moyens de subsistance comprennent les capacités, le capital et les activités nécessaires pour générer des revenus et gagner sa vie.

La Croix-Rouge du Burundi fait de la santé économique des ménages une préoccupation aussi afin d'amener les vulnérables à être eux aussi des acteurs de développement. En effet, elle veut que les différents ménages puissent s'adapter et surmonter les chocs et les pressions économiques, et maintenir leurs capacités et leur capital. Ceci rejoint le concept cher à elle qu'est la résilience communautaire.

OS 4. CONTRIBUER A L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES

L'environnement naturel ou humain peut s'avérer défavorable aux communautés suite aux différents aléas et catastrophes qui s'abattent sur elle. Le renforcement de la résilience communautaire vise le renforcement de la résistance des communautés aux différents chocs et se relever après. C'est ainsi que des actions visant la consolidation de la résilience des ménages et des communautaires à travers le renforcement de la santé économique des ménages et l'assistance sociale sont planifiées dans cet OS.

Il s'agit des actions qui concourent au renforcement des 5 capitaux de moyens de subsistance à savoir le capital humain, naturel, financier, physique et social. Ainsi, le système d'assistance aux vulnérables et la solidarité communautaire inclus dans le capital social et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutrition qui se situe dans le capital naturel sont ciblés dans cet OS.

L'assistance aux plus vulnérables est le point d'achoppement de la SN. En effet, d'aucuns savent que les diverses unités collinaires se choisissent un jour par semaine réservé à l'assistance aux plus vulnérables dans la communauté. A part les unités collinaires, les différents programmes visent le vulnérable aussi. Somme toute, la réduction de la vulnérabilité dans les communautés devient le point de convergence de toutes les actions de la CRB.

Axe stratégique 1. Renforcer le système d'assistance aux vulnérables par une solidarité communautaire

Résultat attendu 1 : Toutes les UCs mettent en œuvre des systèmes d'assistance aux plus vulnérables

Actions à mener :

1. Généraliser les initiatives d'autopromotion au sein des UCs

2. Mettre en place et vulgariser un guide standard d'identification des vulnérables
3. Promouvoir le développement des métiers utiles dans la communauté
4. Mettre en place et exploiter un système d'inclusion financière dans la communauté à travers les groupements d'épargne et crédit

Indicateurs :

- Existence et exploitation d'un guide standard d'identification des vulnérables.
- Augmentation des vulnérables assistés par les volontaires

Résultat 2 : Toutes les UCs contribuent au renforcement de la résilience communautaire à travers des actions de solidarité locale et de mobilisation des ressources

Actions à mener :

1. Généraliser les campagnes de solidarités communautaires dans toutes les communes
2. Promouvoir les actions communautaires pour l'intérêt public au sein des UCs
3. Organiser des visites d'échange d'expérience en matière de solidarité communautaire

Indicateurs :

- % des communes CR qui organisent au moins deux campagnes de solidarité communautaire par année
- % des UCs qui participent aux actions communautaires d'intérêt public (entretien des routes et pistes, des ponts, marchés, etc)

Axe stratégique 2. Améliorer la sécurité alimentaire dans la communauté

Résultat attendu 1 : Les ménages cibles développent des bonnes pratiques agro sylvo- pastorales.

Actions à mener :

1. Généraliser les chaînes de solidarités agro-pastorales dans les UCs et dans les ménages en cours de transformation en ménages modèles
2. Généraliser la multiplication et la plantation des arbres agrosylvicoles
3. Vulgariser les bonnes pratiques agrosylvopastorales

Indicateurs

- % de ménages en cours de transformation en MM ayant participé aux chaînes de solidarité agropastorales.

- % des ménages en cours de transformation en MM ayant développé des bonnes pratiques agrosylvopastorales (jardin de cuisine, plantation des arbres fruitiers, semences sélectionnées, etc)

Résultat attendu 2 : Les ménages cibles développent des chaînes de solidarité communautaire.

Actions à mener :

1. Renforcer les capacités des communautés sur la conservation des récoltes
2. Vulgariser les techniques de gestion des récoltes
3. Promouvoir les chaînes de solidarités communautaires
4. Promouvoir les visites d'échange d'expérience sur les chaînes de solidarité communautaires

Indicateur :

- % UCs qui développent des chaînes de solidarités communautaires
- Nombre de chaînes de solidarités communautaires développés

III.2.4. PROTECTION, COHESION SOCIALE ET CULTURE DE PAIX

OS 5: PROMOUVOIR LA PROTECTION, LA COHESION SOCIALE ET LA CULTURE DE PAIX DANS LA COMMUNAUTE

La promotion des valeurs positives comme la paix, la solidarité communautaire ou la cohésion sociale, la protection, tels sont les concepts inscrits sur la liste des priorités de la Croix-Rouge du Burundi. C'est ainsi que dans ses actions de tous les jours, elle ne cesse d'y revenir pour que les volontaires et staff prêchent par l'exemple dans ce sens. Parmi les bénéficiaires des services de la CRB et les organes de prise de décision, l'aspect genre et inclusion est toujours pris en compte.

C'est ainsi qu'à travers cet objectif stratégique, des actions de nature à promouvoir cette solidarité légendaire seront menées, de même que différentes méthodes de prévention ou de résolution pacifique de conflits.

Des aspects liés à la communication non violente seront développés et, les volontaires et groupes d'influence bénéficieront des séances de renforcement des capacités en cette matière, en vue de maintenir la cohésion sociale.

L'OS donne aussi la place aux actions de prévention et de lutte contre les VSBG. Dans tous ses programmes, la composante VSBG sera considérée.

Axe Stratégique 1 : Renforcer la culture de gestion pacifique des conflits et culture de paix au sein de la communauté

Résultat attendu 1 : Les équipes spécialisées dans la gestion pacifique des conflits participent dans la prévention

Actions à mener :

1. Renforcer les capacités des équipes sur la communication non violente
2. Renforcer les capacités des équipes sur les vertus cardinales du concept Ubuntu
3. Elaborer et mettre en œuvre un plan pour le renforcement de la culture de gestion pacifique des conflits et culture de paix
4. Mettre en place et exploiter des outils sur la prévention des conflits

Indicateurs :

- % des équipes formées sur la communication non violente
- % d'équipes formées sur les vertus cardinales du concept Ubuntu

Résultat attendu 2 : Les communautés adoptent une culture de gestion pacifique des conflits

Actions à mener :

1. Renforcer les capacités des leaders communautaires sur la gestion pacifique des conflits

2. Promouvoir la gestion pacifique des conflits au sein des sections jeunesse et des clubs DIH
3. Créer des cadres d'échanges permanents au niveau communautaire pour la gestion pacifique des conflits

Indicateurs :

- Nombre de leaders communautaires renforcés sur la gestion pacifique des conflits
- % d'UCs ayant mis en place des comités de gestion des conflits/club Mugoniki
- Nombre de cas gérés

Axe Stratégique 2 : Promouvoir la dignité, la participation et la protection des personnes y compris celles à besoins spécifiques

Résultat attendu 1 : La Société Nationale participe efficacement à la gestion des situations liées aux mouvements migratoires

Actions à mener :

- Mettre en place et gérer une base de données des rapatriés et des PDI via DTM
- Appuyer dans la réinsertion socio-économique des rapatriés et autres sinistrés
- Généraliser les actions de rétablissement des liens familiaux (RLF) à tous les niveaux

Indicateurs :

- Nbre de rapatriés et de PDI monitorés
- % de rapatriés, PDI et autres sinistrés assistés
- Nbre de messages collectés

Résultat attendu 2 : La CRB intègre les aspects de protection, genre et inclusion dans ses programmes et opérations

Actions à mener :

1. Actualiser et vulgariser la politique genre, protection et inclusion y compris la stratégie CEA de la CRB
2. Elaborer et appliquer la politique de Protection de l'Enfance
3. Intégrer la politique nationale genre, protection et inclusion actualisée dans la planification et la mise en œuvre des projets et programmes de la CRB
4. Mettre en place et opérationnaliser un organe en charge du suivi de l'intégration des aspects protection, genre et inclusion dans tous les programmes et interventions de la CRB à tous les niveaux
5. Intégrer les personnes marginalisées et celles à besoins spécifiques dans les activités des Unités Collinaires

Indicateurs :

- Existence d'une politique genre, protection et inclusion actualisée et vulgarisée à tous les niveaux
- % d'Unités Collinaires intégrant en leur sein les personnes marginalisées et celles à besoins spécifiques dans les comités et les vulnérables assistés.

Résultat attendu 3 : Toutes les Unités Collinaires intègrent dans leurs paquets les activités de prévention et de prise en charge des survivants des VSBG.

Actions à mener :

1. Intégrer les activités de prévention et de prise en charge des survivants des VSBG dans tous les projets et programmes de la CRB
2. Mettre en place un système de référencement des survivants des VSBG efficace et efficient

Indicateurs :

- Nombre d'équipes de volontaires mises en place et opérationnelles dans la prévention et la prise en charge psychosociale communautaire des survivants des VSBG ;
- Nombre de survivants des VSBG référés vers les structures de prise en charge

Résultat attendu 4 : La Société Nationale impulse les actions de Protection en faveur des personnes affectées par les urgences et les changements climatiques

Indicateurs :

- % des programmes qui mettent en œuvre des actions de Protection
- Existence d'un pool de staff renforcés en matière de Protection

Actions à mener :

1. Développer des compétences au sein de la SN en matière de Protection des personnes affectées par les urgences et les changements climatiques
2. Développer et appliquer des stratégies de Protection des personnes affectées par les urgences et les changements climatiques
3. Intégrer les activités de protection des personnes affectées par les urgences et les changements climatiques dans tous les programmes de la CRB

CHAPITRE IV. PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE 2022-2026

OS1 : RENFORCER LES COMPETENCES ET LES CAPACITES DES ORGANES ET STRUCTURES DE LA SN POUR SON AUTONOMISATION OPERATIONNELLE

Axe stratégique 1. Disposer des Organes qui animent leurs structures respectives

Résultat attendu 1 : Le Comité d'audit institutionnel, en tant qu'organe de contrôle du fonctionnement des organes et structures, est mis en place et opérationnalisé.

La SN devra se doter d'un service d'audit interne élargi, avec des ressources humaines qualifiés et expérimentés, qui collaboreront avec le comité d'audit dont les membres seront identifiés parmi les membres du comité national. Tous les programmes et projets devront intégrer l'audit dans leur planification.

Résultat attendu 2 : Le Comité National de la CRB, en tant qu'organe directeur, fonctionne de manière adéquate et joue son rôle d'impulseur

Les membres du Comité national s'approprient de la vision de la SN et seront à mesure de répondre efficacement à leurs responsabilités individuelles et collégiales. Dans le cadre de l'autoévaluation, les cadres de rencontre du comité national seront élargis au-delà des rencontres statutaires à 4 rencontres par an.

Résultat attendu 3 : Tous les 18 comités provinciaux agissent de manière adéquate pour promouvoir les domaines d'intervention de la SN

Le siège de la SN devra développer un système de suivi du fonctionnement des comités provinciaux sur base des critères d'un comité provincial qui fonctionne bien. Les comités provinciaux s'approprient des politiques et stratégies de la SN au niveau provincial. Généraliser les exercices BOCA et promouvoir les évaluations par les pairs seront les pistes privilégiées.

Résultat attendu 4 : Les comités communaux fonctionnent bien et coordonnent les activités des UCs au terme de la mise en œuvre du PS

Les Branches devront développer un système de suivi du fonctionnement des comités communaux sur base des critères d'un comité communal qui fonctionne bien. Les comités communaux s'approprient des politiques et stratégies de la SN au niveau communal. Généraliser les exercices d'autoévaluation et promouvoir les évaluations par les pairs seront les pistes privilégiées.

Résultat attendu 5 : Les comités collinaires fonctionnent adéquatement pour faire de l'Unité Collinaire la véritable fondation de la CRB

Les communes devront développer un système de suivi du fonctionnement des comités collinaires sur base des critères d'un comité collinaire qui fonctionne bien. Les comités collinaires s'approprient des politiques et stratégies de la SN au niveau

collinaire. Généraliser les exercices d'autoévaluation des capacités organisationnelles et promouvoir les évaluations par les pairs seront des pistes privilégiées.

Axe stratégique 2 : Renforcer les capacités organisationnelles des structures pour les rendre plus opérationnelles.

Résultat attendu 1 : La CRB remplit les caractéristiques d'une Société Nationale forte et joue correctement son rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics à travers la mise en œuvre des politiques et des stratégies

Les critères d'une SN qui fonctionnent bien seront considérés comme une référence pour chaque Structure. En plus la SN réalisera des évaluations de ses capacités organisationnelles toutes les cinq années pour ajuster les planifications vers son développement. Promouvoir les évaluations par les pairs au sein du mouvement (Bureau Régional, Cluster, etc), Mettre en place des synergies avec les pouvoirs/département ministériels.

Résultat attendu 2 : Les Branches et des Pools fonctionnent de manière adéquate et assurent correctement leur responsabilité de promouvoir les décisions et les orientations de la SN

Les critères d'une Branche et d'un Pool qui fonctionnent bien seront considérés comme une référence pour chaque Branche et Pool. En plus les Branches réaliseront des évaluations de ses capacités organisationnelles toutes les trois années pour ajuster les planifications vers leur développement. Promouvoir les évaluations par les pairs au sein de la SN sera la priorité du mouvement (Evaluation par une Branche sœur) et les synergies avec les pouvoirs/ secteurs déconcentré du Gouvernement seront mises au niveau provincial.

Résultat attendu 3 : Les communes fonctionnent bien et remplissent correctement leur responsabilité d'encadrer les Unités Collinaires

Les critères d'une commune qui fonctionne bien seront considérés comme une référence pour chaque commune. En plus les communes réaliseront des évaluations de leurs capacités organisationnelles toutes les deux années pour ajuster les planifications vers leur développement. Promouvoir les évaluations par les pairs au sein de la SN sera la priorité du mouvement (Evaluation par une commune sœur) et les synergies avec les pouvoirs/ secteurs déconcentré du Gouvernement seront mises au niveau communal.

Résultat attendu 4 : Les CEPV créés sont opérationnels pour encadrer et professionnaliser les volontaires

Les CEPV se doteront des équipes spécialisées d'animation des volontaires dans des thématiques variées, des initiatives génératrices de revenus pour leur développement et des adresses physiques. Les échanges d'expériences entre les CEPV seront privilégiés pour valoriser les bonnes pratiques et les histoires de succès observées dans les CEPV.

Résultat attendu 5 : Les Unités Collinaires sont fortes pour bien exécuter les programmes de la CRB

Les unités collinaires seront une fois de plus considérées comme le centre d'intérêt de la Croix-Rouge du Burundi. Les caractéristiques d'une unité collinaire qui fonctionne bien seront comme un outil de bord au niveau des communes et des Branches et une évaluation trimestrielle de leur niveau de fonctionnement sera conduite. Des synergies avec les administratifs locaux et d'autres leaders communautaires seront mises en place au niveau collinaires.

Axe stratégique 3 : Consolider l'esprit du volontariat et de leadership en général et particulièrement chez les jeunes

Résultat attendu 1 : Les SJ et des clubs DIH fonctionnent bien

La SN favorisera le leadership et l'innovation au niveau de la jeunesse à travers les Clubs DIH et les Sections Jeunesses et amènera les SJ et Clubs DIH à planifier selon les réalités de leur environnement. Les Leaders des jeunes au niveau de chaque structure devront s'approprier et jouer leur responsabilité (cahiers de charge des leaders).

Résultat attendu 2 : Les UC, les sections jeunesse fonctionnent bien et consacrent au moins un service hebdomadaire aux plus vulnérables

Les réalisations des UC et des SJ seront systématiquement documentés. Les visites d'échange d'expérience inter UC et SJ basées sur les histoires de succès seront promues.

Axe stratégique 4 : Disposer et exploiter de façon efficace et efficiente les outils de gestion des ressources humaines et matérielles

Résultat attendu 1 : Les textes sur la gestion des RH sont connus et respectés à tous les niveaux

Le personnel et les volontaires de la SN vont s'approprier des outils de gestion adaptés pour minimiser les risques au niveau institutionnel

Résultat attendu 2 : La SN dispose des Ressources Matérielles mieux documentées, mieux sécurisées et mieux gérées

La SN devra constituer une base de données sur la valeur des immobilisations.

La SN se dotera des outils de gestion digitale pour l'exploitation et la communication des données sur son matériel en temps réel.

Résultat attendu 3 : La SN dispose des RH disponibles et performantes au niveau des différentes structures

La SN mettra en place et exploitera une politique de formation réaliste et basée sur les besoins de son plan d'action et ceux du plan de fidélisation des volontaires et staffs.

Le renforcement des capacités des staff et volontaires sera systématiquement intégré dans les programmes.

Axe stratégique 5 : La SN dispose des équipes spécialisées dans divers domaines d'intervention

Résultat attendu 1 : La SN dispose des équipes de réponse au niveau national (NDRT), au niveau provincial (BDRT), au niveau communal (CDRT) et au niveau collinaire (LDRT)

Disposer des équipes au niveau des structures et constituer une base des données sur différentes expertises disponibles au sein des différents niveaux de la SN.

Résultat attendu 2 : La SN dispose des équipes spécialisées dans la prévention et la prise en charge des 3 maladies et autres défis sanitaires

Les unités collinaires seront dotées des équipes de volontaires formés sur les thématiques santé et clairement documentée à travers une base des données régulièrement mis à jour au sein des différents niveaux de la SN.

Résultat attendu 3 : La SN dispose des équipes spécialisées en soutien psychosocial

Les UCs disposent des équipes de soutiens psychosociale et qui documentent leurs actions à travers une base des données régulièrement mis à jour.

Axe stratégique 6 : Promouvoir les procédures de Gestion financière et comptable axées sur le respect des principes de gestion modernes et innovants

Résultat attendu 1 : La SN exploite de façon optimale le Logiciel Navision

La SN va se doter d'un nouvel logiciel Navision paramétré en français et intégrant les modules Immobilisations, Stocks et RH(Paie)

Résultat attendu 2 : La SN fonctionne sur base d'un budget annuel consolidé et produit des rapports périodiques consolidés

La SN devra élaborer un format de prévisions budgétaire qui sera vulgarisé dans toutes les Branches.

Résultat attendu 3 : La SN a la maîtrise des risques financiers et développe un plan de gestion y relatif

La SN devra mettre en place une fonction d'audit interne basée sur les risques à travers l'amélioration du système de contrôle interne, mise en place des politiques et procédures de gestion efficaces.

Résultat attendu 4 : La SN dispose et exploite les outils de gestion comptable et financière adaptés à ses besoins

La SN devra réviser le manuel de procédures et les outils de gestion financières et comptables actuels pour les adapter aux recommandations issues de l'évaluation institutionnelle de la Direction des Finances.

Résultat attendu 5 : La SN prépare chaque année les états financiers consolidés à travers le logiciel NAVISION

La SN va mettre en place une structure organisationnelle et développer la description des postes de tous le staff de la Direction de Finances.

Axe stratégique 7 : Appliquer les politiques de communication et de Mobilisation des Ressources

Résultat attendu 1 : La SN est connue et bien perçue par tous les partenaires

La SN va communiquer régulièrement ses réalisations et va rechercher le feedback. Les recommandations des différentes études de perception sont mises en œuvre.

Résultat attendu 2 : Les interventions et opérations de la CRB sur terrain sont appuyées et reconnues grâce au déploiement d'une diplomatie humanitaire active

Pour atteindre ce résultat, il est important que la SN mette en place et exploiter les différentes stratégies afin de disposer des relations privilégiées avec les preneurs de décision et ainsi se frayer une bonne place dans le paysage humanitaire

Résultat 3 : La SN renforce son système de mobilisation des ressources

Une évaluation préalable de l'état actuel des lieux sera faite afin de bâtir sur les bonnes pratiques et se projeter dans un futur basé sur les recommandations des évaluations. Un échange d'expérience sera nécessaire avec une SN performante en termes de mobilisation des ressources.

Axe stratégique 8 : Bâtir la confiance auprès des communautés et renforcer la redevabilité à leur égard de manière à encourager un leadership local d'influence sur les décisions qui les concernent

Résultat attendu 1 : La SN renforce son système de redevabilité, d'intégrité et de transparence

La SN devra se doter des outils sur la redevabilité, l'intégrité et la transparence et les transformer en actions concrètes. Ces actions doivent être évaluées, tous les deux ans, et par la SN et par les pairs.

Résultat attendu 2 : Tous les programmes de la SN intègrent l'Approche ECR

La SN travaillera sur l'appropriation et la confiance des communautés aux programmes de la CRB. Les communautés/bénéficiaires doivent être intégrés à tout le processus de gestion des programmes c'est-à-dire au début, pendant et après la mise en œuvre.

Axe stratégique 9 : S'inscrire dans le processus de transformation numérique

Résultat attendu 1 : La feuille de route pour la transformation numérique est mise en œuvre

Avoir la maîtrise du contenu de la stratégie de la FICR, la direction s'engage de participer dans ce processus, élaborer et mettre en œuvre la feuille de route avec l'appui de la FICR

Résultat attendu 2 : Les services humanitaires sont guidés par les données et améliorés grâce au numérique

L'atteinte de ce résultat sera conditionnée par l'existence d'un noyau multisectoriel compétent, dynamique et opérationnel au niveau du Siège qui aura des relais formés à tous les niveaux.

DOMAINES

1. PREPARATION, REPONSE ET POUR FAIRE FACE AUX URGENCES

OS 2. RENFORCER LES EQUIPES DE PREPARATION, DE REPONSE

Axe stratégique 1. Promouvoir des actions de protection de l'environnement pour s'adapter aux changements climatiques

Résultat attendu 1 : Les UC mettent en œuvre des actions de protection de l'environnement dont le reboisement des bassins versants ciblés

La SN incite les volontaires à aménager des pépinières en utilisant les paniers biodégradables Les leaders collinaires établissent une synergie avec les services déconcentrés de l'état dont le ministère de l'environnement pour un accompagnement technique pour un meilleur suivi des plants des pépinières aux aires de reboisement.et la production locale des semences.

Axe stratégique 2. Opérationnaliser les équipes d'alerte précoce pour des actions rapides à travers le Financement Basé sur les prévisions

Résultat attendu 1 : Des actions d'anticipation sont développées dans des zones à risque ciblées

La SN organisera des fora de plaidoyer pour la mise en place d'un système d'alerte précoce harmonisé et adapté chaque niveau. Les différentes structures faciliteront la dissémination à large échelle de l'avis d'alerte et sensibiliser les communautés sur la conduite à tenir

La SN sensibilisera et requerra un engagement de tous les acteurs au système d'alerte local, aux actions anticipatrices.

Résultat attendu 2 : Les Unités Collinaires ont la maîtrise des risques potentiels de leurs localités

La SN comme membre des différentes plateformes engagera les leaders des UC à intégrer les risques majeurs de leurs localités dans les plans de contingence communaux et à amener les UC à s'approprier du contenu des différents plans de contingence élaborés.

Axe stratégique 3 : Les CCRRC sont opérationnels au niveau communautaire

Résultat attendu 1 : Les Unités Collinaires mettent en œuvre des plans d'action communautaires tirés des EVCA.

La systématisation des EVCA dans les UCs conduira vers l'élaboration des plans d'action communautaires dans lesquels figurent des actions à mener par la communauté elle-même. Ces plans d'action feront objet d'une évaluation communautaire et une actualisation tous les 6 mois.

Résultat attendu 2 : Les CCRRC sont outillés pour une réponse rapide

A la suite de la maîtrise des risques et du contenu des plans d'action, s'ensuit la maîtrise des moyens et outils nécessaires adaptés pour pouvoir répondre d'une façon efficace.

2. SANTE COMMUNAUTAIRE, EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

S 3. CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA SANTE COMMUNAUTAIRE ET A L'ACCES A L'EAU POTABLE, A LA PROMOTION DE L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEMENT DE BASE

Axe stratégique 1. Participer à la prévention et à la prise en charge communautaire du paludisme, du VIH/TB, malnutrition et autres défis sanitaires

Résultat attendu 1 : Toutes les UC mettent en œuvre au moins une action de prévention ou de prise en charge communautaire des 3 maladies et autres défis sanitaires (malnutrition, épidémies, pandémies ...)

La SN va inciter les équipes spécialisées à initier des activités de prise en charge à portée communautaire. Une collaboration avec les agents de santé communautaire et les structures sanitaires décentralisée à la base communautaire sera mise en avant.

La SN devra mener des actions de plaidoyer et de diplomatie humanitaire pour une synergie entre les volontaires et des ASC dans les activités de prévention et prise en charge communautaire. La SN compte élaborer un plan de riposte basé notamment *sur les mesures barrières pour faire face aux maladies endémo épidémiques comme le choléra, covid19, etc.*

Résultat attendu 2 : Les UCs disposent des équipes de volontaire opérationnelles pour l'accompagnement des ménages en cours de transformation en MM

Des équipes de volontaires sont mis en place dans les UCs, formées et opérationnalisées pour l'animation et l'accompagnement des ménages dans le processus de transformation en MM avec des moyens/outils élaborés à cet effet

Résultat attendu 3 : Les UCs mettent en œuvre des actions de promotion de la santé maternelle et infantile

Les volontaires de la CRB vont s'approprier des outils validés par le MSPLS dans les domaines de la vaccination, l'alimentation des nourrissons et de la femme enceinte/allaitante, la planification familiale.

Résultat attendu 4 : Les ménages cibles utilisent correctement les aliments produits localement pour la prévention et la prise en charge communautaire de la malnutrition

Une référence sera établie sur la cartographie des UCs assurant la prise en charge communautaire de la malnutrition et les volontaires et mamans lumières regroupées en CCNS organiseront des dépistages systématiques de la malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois. Ceux dépistés MAS seront référés aux FOSA tandis que ceux dépistés MAM seront enrôlés dans les FARNs pour la réadaptation.

Axe stratégique 2. Promouvoir la santé mentale et le soutien psychosocial des personnes affectées par des crises, les risques climatiques et environnementaux ainsi que les catastrophes

Résultat attendu 1 : La SN intègre les aspects SMSPS et dispose des outils nécessaires pour la mise en œuvre des actions de soutien psychosocial à l'endroit des personnes affectées

Les outils disponibles devront être harmonisés afin de contextualiser les interventions SMSPS.

Les actions de promotion de la Santé Mentale et Soutien Psychosocial à base communautaire seront intégrés systématiquement dans les programmes.

Résultat attendu 2 : La santé mentale et le bien-être psychosocial des personnes touchées par des crises, risques climatiques et environnementaux ainsi que les catastrophes sont assurés ; les équipes spécialisées en soutien psychosocial agissent en temps réel (BDRT, CDRT, LDRT)

Les plans de contingence devront intégrer les actions de premiers secours psychologiques et de soutien psychosocial.

Résultat attendu 3 : Un système de prise en charge du personnel et des volontaires de première ligne et des volontaires impliqués dans les interventions est mis en place et opérationnel

La SN se dotera d'un système interne pour identifier les besoins et la prise en charge en soutien psychologique au sein de son personnel et ses volontaires de première ligne.

Axe stratégique 3. Renforcer l'accès à l'eau potable et l'utilisation des infrastructures hydrauliques et d'assainissement

Résultat attendu 1 : La communauté a accès à l'eau potable et utilise les infrastructures hydrauliques et d'assainissement de façon responsable et adéquate.

La SN devra avoir l'état des lieux actualisé sur la couverture du pays et les besoins prioritaires en eau potable et assainissement.

Résultat attendu 2 : Les communautés adhèrent aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement via les méthodes participatives de changement de comportement.

A travers les équipes de volontaires formés et outillés, la SN va engager les communautés à développer et adhérer aux bonnes pratiques d'hygiène.

3. LA SANTE ECONOMIQUE DES MENAGES ET ASSISTANCE SOCIALE

OS 4. CONTRIBUER A L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES

Axe stratégique 1 : Renforcer le système d'assistance aux vulnérables par une solidarité communautaire

Résultat attendu 1 : Toutes les UCs mettent en œuvre des systèmes d'assistance aux plus vulnérables

Les UCs vont développer systématiquement des activités d'autopromotion pour constituer des ressources pour transformer le vulnérable en acteur de développement.

Résultat 2 : Toutes les UCs contribuent au renforcement de la résilience communautaire à travers des actions de solidarité locale

La SN devra développer et alimenter régulièrement une base des données digitalisée des vulnérables assistés et à assister.

Axe stratégique 2. Améliorer la sécurité alimentaire dans la communauté

Résultat attendu 1 : Les ménages cibles développent des bonnes pratiques agro sylvo- pastorales.

Les leaders collinaires de la CRB vont développer des synergies avec les encadreurs agro-sylvo-pastoraux de proximité.

Résultat attendu 2 : Les ménages cibles développent des chaines de solidarité communautaire.

La CRB va veiller à l'existence et à la professionnalisation des comités des chaines de solidarité communautaire.

4. PROTECTION, GENRE ET INCLUSION

OS 5: PROMOUVOIR LA PROTECTION, LA COHESION SOCIALE ET LA CULTURE DE PAIX DANS LA COMMUNAUTE

Axe Stratégique 1 : Renforcer la culture de gestion pacifique des conflits et culture de paix au sein de la communauté

Résultat attendu 1 : Les équipes spécialisées dans la gestion pacifique des conflits participent dans la prévention

Les équipes spécialisées devront maîtriser les tendances, les causes et les facteurs favorisant les conflits dans leurs communautés.

Résultat attendu 2 : Les communautés adoptent une culture de gestion pacifique des conflits

La SN va documenter les bonnes pratiques à vulgariser dans la communauté en synergie avec les cadres de référence dans la gestion pacifique des conflits

Axe Stratégique 2 : Promouvoir la dignité, la participation et la protection des personnes y compris celles à besoins spécifiques

Résultat attendu 1 : La Société Nationale participe efficacement à la gestion des situations liées aux mouvements migratoires

A travers son vaste réseau de volontaires, la SN va accompagner les personnes affectées par les mouvements migratoires pour une réinsertion socio-économique efficace et résiliente.

Résultat attendu 2 : La CRB intègre les aspects de protection, genre et inclusion dans ses programmes et opérations

Les volontaires et staff de la CRB à tous les niveaux vont développer une attention sur les aspects PGI dans toutes leurs interventions

Résultat attendu 3 : Toutes les Unités Collinaires intègrent dans leurs paquets les activités de prévention et de prise en charge des survivants des VSBG.

La SN va définir un cahier de charge des volontaires intervenant dans la prévention et prise en charge. Le réseau des volontaires disposera des compétences en matière de prévention et de prise en charge des victimes des VSBG

Résultat attendu 4 : La Société Nationale impulse les actions de Protection en faveur des personnes affectées par les urgences et les changements climatiques

La SN va développer des initiatives de nature à favoriser l'adaptation aux effets de crises liées aux changements climatiques